

PROJET D'APPUI À LA
FORMATION ET À LA
SÉCURITÉ PUBLIQUE
AU **TCHAD** AVRIL 2017 - JUIN 2020



**PAROLES DE
BÉNÉFICIAIRES
SECUTCHAD**

COGINTA répond à toute demande d'autorisation de reproduction ou de traduction partielle ou intégrale du présent ouvrage.

Les demandes doivent être adressées par écrit à :

Association COGINTA
Maison Internationale de l'Environnement (MIE2)
7 chemin de Balexert, Châtelaine
CH-1219 Genève – Suisse

Ou par e-mail à l'adresse suivante :

admin@coginta.org

Directeur de la publication :

Sébastien Gouraud

Rédacteur en chef :

Victor Verdier

Contributions :

Paolo Bonanno, Pascal Bourbon,
Bertrand Cavallier, Mbayam Dionbonda,
Appolinaire Douanodji, Thierry Guillerminet, Gilbert Le Bigot

Conception et mise en pages :

Juan Burgos

Imprimé à :

Genève, Suisse, par NBmedia. Juin 2020.



La présente publication a été réalisée avec le soutien financier de l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité de l'Association Coginta et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'Union européenne, ni celles de l'État tchadien.



REMERCIEMENTS

Nous témoignons notre profonde reconnaissance à celles et ceux qui, de près ou de loin, ont participé à la mise en œuvre du projet SECUTCHAD.

Nous tenons plus particulièrement à remercier :

- Les autorités tchadiennes pour l'excellent esprit de collaboration qui a animé la mise en œuvre du projet, en particulier le ministre délégué à la Présidence chargé de la Défense nationale, de la sécurité, des anciens combattants et victimes de guerre, et le ministre de l'Économie et de la planification du développement ;
- L'Union européenne à travers sa représentation diplomatique au Tchad pour son appui financier, sa confiance et les nombreux échanges qui ont permis d'adapter la mise en œuvre des activités aux réalités locales ;
- Les directeurs généraux et commandants des forces de sécurité intérieure (gendarmerie nationale, police nationale et garde nationale et nomade du Tchad) pour leur disponibilité et intérêt porté à la réussite de ce projet ;
- Toute l'équipe du Secrétariat Permanent des ONG et des Affaires Humanitaires (SPONGAH) pour l'intérêt porté au projet et la participation aux missions de suivi-évaluation sur le terrain ;
- Les autorités locales décentralisées des cinq provinces couvertes par le projet, et plus particulièrement le Gouvernorat de la province du Lac, pour leur disponibilité, accueil et engagement permanent dans la mise en œuvre des activités ;
- Les points focaux des forces de sécurité intérieure auprès du projet, pour leur rôle d'appui multiforme et de facilitation auprès de leurs hiérarchies respectives qui ont contribué efficacement à la réalisation des activités ;
- Les membres du Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance de la commune de Bol pour leur dynamisme aux côtés des experts du projet ainsi que le suivi des réalisations des ONG locales bénéficiaires des micro-subventions ;
- Les ONG locales qui, par leur expertise et leur connaissance du milieu, ont su mener à bien les activités qui leur ont été confiées dans le cadre du projet ;
- Les autorités traditionnelles, religieuses et les populations pour leur mobilisation et accueil chaleureux lors des activités organisées dans leurs localités ;
- Les membres de l'équipe permanente du projet et les experts courts termes qui ont accepté de partager leur expérience et savoir-faire dans un véritable esprit de coopération internationale.



TABLE DES MATIÈRES

ACRONYMES	8
1 - AVANT-PROPOS	9
Préface du Dr Issa DOUBRAGNE	11
Message de Monsieur Bertrand SORET	12
Message de Monsieur Sébastien GOURAUD	14
Message de Monsieur Pascal BOURBON	15
Message de Monsieur Bertrand CAVALLIER	16
2 - INTRODUCTION	17
Un projet mis en œuvre dans 5 provinces et 20 localités, dont 5 îles du lac Tchad	22
Secutchad en chiffres	23
3 - VALORISER L'EXPERTISE TCHADIENNE PAR UNE FORMATION CONTINUE ADAPTÉE AUX ENJEUX SÉCURITAIRES ET RELATIONNELS AVEC LES POPULATIONS	25
4 - PROMOUVOIR L'ÉTHIQUE, LA DÉONTOLOGIE ET LE RESPECT DES DROITS HUMAINS AU SEIN DES FORCES DE SÉCURITÉ INTÉRIEURE	35
5 - CONTRIBUER À LA SÉCURISATION DES ESPACES FRONTALIERS EN MILIEU FLUVIAL	45
6 - RENFORCER LE DISPOSITIF TERRITORIAL ET LACUSTRE DE SÉCURITÉ PUBLIQUE DANS LA PROVINCE DU LAC	53
7 - RENFORCER LA SURVEILLANCE DES COULOIRS DE TRANSHUMANANCE	65
8 - PROMOUVOIR LA GOUVERNANCE LOCALE DE LA SÉCURITÉ ET RÉTABLIR LA CONFIANCE ENTRE LA POPULATION ET LES FORCES DE SÉCURITÉ INTÉRIEURE	71
9 - ENQUÊTE DE SATISFACTION	83
10 - TROMBINOSCOPE	91

ACRONYMES

ADESOL	Association pour le Développement Économique et Social du Lac
APLFT	Association pour la Promotion des Libertés Fondamentales au Tchad
APROSOL	Association pour la Promotion Socio-Environnementale du Lac
APSELPA	Action pour la Protection de la Santé, de l'Environnement et de la Lutte contre la Pénurie Alimentaire
AQMI	Al-Qaeda au Maghreb Islamique
BSB	Brigade de Surveillance des Berges
CCETI	Centre Commun d'Entraînement aux Techniques d'Intervention
CFCCSI	Centre de Formation Continue des Cadres de la Sécurité Intérieure
CIC	Centre d'Instruction Commun
CLSPD	Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance
COC	Centre Opérationnel Commun
CRASH	Centre de Recherche en Anthropologie et Sciences Humaines
CRT	Croix-Rouge du Tchad
CSP	Commissariat de Sécurité Publique
DGGN	Direction Générale de la Gendarmerie Nationale
DGPN	Direction Générale de la Police Nationale
DLS	Diagnostic Local de Sécurité
EIAO	État Islamique en Afrique de l'Ouest
ENP	École Nationale de Police
FDS	Forces de Défense et de Sécurité
FED	Fonds Européen de Développement
FSI	Forces de Sécurité Intérieure
GARSI	Groupement d'Action et d'Intervention Rapide au Sahel
GIGLT	Groupement d'Intervention de la Gendarmerie du Lac Tchad
GNNT	Garde Nationale et Nomade du Tchad
MEPD	Ministère de l'Économie et de la Planification du Développement
PAASIT	Programme d'Appui à l'Amélioration de la Sécurité Intérieure au Tchad
PAFSI	Projet d'Appui à la Réforme des Forces de Sécurité Intérieure
PLS	Plan Local de Sécurité
PND	Plan National de Défense
PNSI	Plan National de Sécurité Intérieure
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PPSD	Plan Provincial de Sécurité et de Développement
SPONGAH	Secrétariat Permanent des Organisations Non Gouvernementales et des Affaires Humanitaires
RAC	Référentiel des Activités et des Compétences
UE	Union européenne
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
WAPIS	West Africa Police Information System

1

AVANT-PROPOS

PRÉFACE DU DR ISSA DOUBRAGNE

MINISTRE DE L'ÉCONOMIE ET DE LA PLANIFICATION DU DÉVELOPPEMENT

Le Plan national de développement 2017-2021, document cadre de référence de la politique nationale des interventions de la Nation, de l'État et de ses partenaires, a pour objectif général de jeter les bases d'un Tchad émergent, dans un climat de stabilité, en œuvrant pour :

- Le renforcement de l'unité nationale ;
- Le renforcement de la bonne gouvernance et de l'État de droit ;
- Le développement d'une économie diversifiée et compétitive ;
- L'amélioration de la qualité de vie des populations tchadiennes.

Ce même plan, constitutif de la « Vision 2030, le Tchad que nous voulons » initié par le Chef de l'État, fait observer que l'atteinte des résultats, tant aux plans économiques que sociaux ainsi que les politiques publiques qui les portent, sont entravées par les facteurs climatiques, sécuritaires et humanitaire. Ces facteurs génèrent des insuffisances, des frustrations qui fragilisent le pays, avec des répercussions évidentes sur la sécurité de l'État et des citoyens.

C'est dans ce contexte que le PND met entre autres l'accent sur le renforcement de l'unité et la cohésion nationale, la bonne gouvernance, l'État de droit, la sécurité intérieure et extérieure. A ce sujet, l'amélioration de la sécurité comme facteur de développement fait l'objet de plusieurs actions. Il en est de même pour le respect des droits humains et une meilleure accessibilité de la justice pour les populations.

La sécurité au Tchad doit être obtenue par le renforcement du cadre institutionnel, légal et réglementaire des Forces de Défense et de Sécurité (FDS), l'amélioration du contrôle du territoire national et de la sécurité transfrontalière, le renforcement des capacités humaines et matériels des FDS, la construction d'infrastructures et la poursuite du dialogue permanent entre FDS et population civile.

Il s'avère que le projet SECUTCHAD, financé par le Fonds fiduciaire d'urgence de l'Union européenne, s'inscrit très exactement dans ce cadre. Les différents résultats qui visent la construction de nombreuses infrastructures, la mise à disposition d'équipements, la formation des personnels de tous niveaux et l'appui tant dans le domaine de la gouvernance que dans celui du dialogue entre forces de sécurité et population sont en parfaite adéquation avec le PND et contribuent effectivement à sa mise en œuvre.

L'implication de l'ONG COGINTA, le dialogue permanent établi avec mes services, la méthodologie employée (partir du local vers le national) et les activités menées s'inscrivent dans une démarche participative axée sur les résultats. Le but poursuivi est évidemment l'amélioration des performances des unités et des hommes qui constituent les forces de sécurité intérieure, tant au profit des populations que des institutions. Nous ne pouvons que nous réjouir des résultats obtenus au cours des trois années de mise en œuvre du projet et souhaitons réaffirmer, au regard des enjeux sécuritaires du bassin du lac Tchad et de l'arc sahélien, la nécessité de poursuivre cette action dans les années à venir.



Dr Issa Doubragne
Ministre de l'Économie et
de la Planification du développement

MESSAGE DE MONSIEUR BERTRAND SORET

AMBASSADEUR DE L'UNION EUROPÉENNE AU TCHAD



L'instabilité au Sahel est une préoccupation particulière pour l'Union européenne. Les États membres estiment qu'améliorer le développement et la sécurité au Sahel devrait contribuer à limiter l'émigration des populations, les risques d'attaques sur le sol européen, les trafics illégaux et les problèmes d'approvisionnement en hydrocarbures.

La stratégie pour le Sahel vise à trouver une synergie entre les mesures en faveur du développement et celles destinées à améliorer la sécurité de la région. Elle définit quatre grands axes d'action: le développement, la bonne gouvernance et la résolution interne des conflits; l'action politique et diplomatique; la sécurité et l'État de droit; la lutte contre les violences extrémistes et contre la radicalisation.

L'Union européenne et ses États membres ont mobilisé des ressources humaines et financières importantes pour soutenir les gouvernements sahéliens au travers du G5, dans un contexte caractérisé par de nombreuses préoccupations : la prolifération

des groupes armés, le développement de la criminalité transnationale organisée, l'insécurité ainsi que la pauvreté qui alimentent les migrations vers le continent européen. L'Union européenne a pour ambition d'adopter une approche intégrée et régionalisée pour faire face aux problèmes de développement, de gouvernance et de sécurité que connaît le Sahel. La mise en œuvre de cette approche intégrée n'est pas facile tant la situation sur le terrain est complexe, volatile et les situations et attentes différentes dans chaque pays.

Le renforcement des capacités et les réformes structurelles dans le secteur de la sécurité sont essentiels pour permettre aux États non seulement de renforcer ou de rétablir leur autorité sur leur territoire, mais aussi de mettre en place des forces de sécurité et de défense plus responsables sur lesquelles les populations peuvent compter pour leur sécurité.

Au Tchad, l'appui de l'Union européenne s'est matérialisé au travers de quatre projets complémentaires :

- le projet SECUTCHAD (Appui à la formation et à la sécurité publique au Tchad) vise le renforcement de la sécurité publique du quotidien, le rétablissement de la confiance entre forces de sécurité et populations, et la sécurisation des activités de développement dans les zones frontalières avec le Cameroun, le Nigeria et le Niger ;
- le programme PAASIT (Programme d'Appui à l'Amélioration de la Sécurité Intérieure au Tchad) accompagne les grandes réformes structurelles de gouvernance des forces de sécurité intérieure ;
- le projet GARSI (Groupement d'Action et d'Intervention Rapide au Sahel) prévoit la mise sur pied d'un bataillon de gendarmerie mobile susceptible de se déplacer rapidement pour traquer les terroristes, trafiquants et autres criminels sur le territoire tchadien ;

- le projet WAPIS (West Africa Police Information System) vise la coopération entre les polices à l'échelle régionale par l'échange de données, pour traquer la criminalité transfrontalière.

En outre, le projet SECUTCHAD mis en œuvre par l'ONG COGINTA a pu obtenir des résultats très concrets dans le domaine de la stabilisation. En effet, le renforcement de la présence de l'État aux côtés des populations est un élément incontournable et force est de constater que le projet a, malgré des conditions difficiles - sur le plan sécuritaire bien sûr, avec des attaques à répétition, mais aussi logistique -, tenu ses promesses à cet égard. En effet, la présence physique du Groupement d'Intervention de la Gendarmerie du Lac Tchad (GIGLT), de brigades lacustres, du Commissariat de Sécurité Publique (CSP) de Bol ainsi que de plusieurs postes de la garde nationale et nomade dans le long des frontières avec le Cameroun, le Nigeria et le Niger renforce la sécurité des citoyens et donc la stabilité. Surtout, les forces de sécurité ont non seulement reçu des infrastructures et de l'équipement mais aussi des formations destinées à améliorer leurs relations avec les populations.

Le programme a fait preuve d'originalité dans ce domaine en organisant notamment des journées de relations publiques, qui a vu des classes de jeunes gens assister à certaines formations et poser des questions aux membres des forces de sécurité. Outre l'action au profit de ces dernières, COGINTA a mis en œuvre un important volet en termes de gouvernance, comprenant un appui aux autorités provinciales et au Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) de Bol. Le projet n'a donc jamais perdu de vue sa finalité ultime, à savoir associer la population dans l'analyse des problèmes et la recherche de solutions.

Pour consolider les acquis de SECUTCHAD, l'Union européenne continuera à mettre l'accent sur la gouvernance locale de la sécurité et le renforcement des liens entre forces de sécurité intérieure et population. Cependant, à l'approche de la fin du projet, la partie tchadienne doit prendre toute sa place :

- en apportant effectivement les moyens financiers nécessaires pour assurer l'entretien et le fonctionnement des équipements acquis ;
- en assurant le maintien d'un personnel suffisant, compétent et conforme aux standards dans les bases. En particulier, il conviendrait de maintenir le personnel qui a pu être formé dans le cadre du projet, sur une durée suffisante pour assurer la formation d'une relève ; et,
- en veillant au respect de la déontologie par le personnel en charge de la lutte contre la délinquance et du respect de la loi et du service au citoyen tchadien.

S.E.M. Bertrand SORET
Ambassadeur de l'Union européenne au Tchad

MESSAGE DE MONSIEUR SÉBASTIEN GOURAUD

DIRECTEUR DE L'ASSOCIATION COGINTA



C'est avec une certaine émotion et beaucoup de plaisir que nous partageons avec vous ce recueil de témoignages de partenaires, d'acteurs locaux et de bénéficiaires directs et indirects du Projet d'appui à la formation et à la sécurité publique au Tchad, SECUTCHAD.

Cette publication participe de notre volonté de rendre compte de notre action et de donner la parole à ceux qui, de près ou de loin, ont bénéficié des nombreuses activités de cet important projet qui a eu pour objectif d'améliorer la sécurité des populations frontalières entre le Cameroun et le Tchad et dans la province du lac Tchad.

Ainsi, qu'il s'agisse de représentants de l'administration centrale, des autorités locales décentralisées, des organisations de la société civile, des acteurs socio-économiques, des autorités traditionnelles, ou encore des forces de sécurité intérieure, tous sont amenés à s'exprimer sur les réalisations et l'impact du projet au travers de témoignages, de photos, de citations, etc.

A travers une approche participative et ancrée dans la réalité socio-culturelle du Tchad, le projet SECUTCHAD a notamment permis, par ses actions, de :

- Améliorer les capacités opérationnelles des forces de sécurité intérieure par la mise à disposition d'infrastructures, d'équipements individuels et collectifs, et par le renforcement des compétences et connaissances de ses personnels ;
- Mieux lutter contre l'insécurité en favorisant la mise en place d'un réseau de communication efficace et de mécanismes de coordination opérationnelle inter-forces ;
- Renforcer la confiance accordée par les populations aux forces de sécurité intérieure par une proximité accrue et une action plus professionnelle dans le respect des droits humains et des règles d'éthique et de déontologie ;
- Favoriser la reprise des activités économiques sur le lac (pêche, transports) et sur les berges (agriculture, élevage, commerce), en permettant aux populations de travailler dans un environnement plus sécurisé.

Au terme de ce projet, nous témoignons notre profonde reconnaissance à celles et ceux qui ont participé à sa mise en œuvre. Nous remercions tout particulièrement les autorités tchadiennes et l'Union européenne pour leur confiance, et manifestons notre gratitude aux directeurs généraux, commandants et points focaux des forces de sécurité intérieure, aux autorités locales décentralisées, aux autorités traditionnelles et religieuses, et aux organisations de la société civile pour leur disponibilité et intérêt porté à la réussite de ce projet.

Bonne lecture !

Sébastien GOURAUD
Directeur de l'Association COGINTA

MESSAGE DE MONSIEUR PASCAL BOURBON

CHEF DE PROJET SECUTCHAD



Lorsque j'ai rejoint le projet j'ai tout de suite été saisi par l'ampleur de la tâche qui nous attendait. Le nombre d'activités, de constructions, d'équipements à mettre en place, de formations à organiser était impressionnant, au regard de la durée du projet. Pourtant, avec l'équipe, nous avons réussi à atteindre nos objectifs. Les travaux préparatoires (par exemple, la recherche et l'attribution des terrains pour les constructions, la préparation et le lancement des marchés pour les constructions et les achats d'équipements) avaient été effectués avec un grand sérieux et beaucoup de rigueur. Il ne restait plus qu'à faire germer toute cette mise en œuvre pour aboutir aux résultats.

Les quatre marchés liés à la construction des 24 infrastructures avec des entreprises, ainsi que la signature d'une convention avec la Gendarmerie ont conduit à l'édification de trois compagnies et de sept brigades le long du fleuve Logone, de six brigades sur le lac Tchad, de quatre unités dans le nord de la province au profit de la Gendarmerie et de la Garde nationale et nomade, d'une structure regroupant l'état-major d'un groupement d'intervention et d'un centre d'instruction commun aux trois forces et, enfin, d'un commissariat et deux postes de police de proximité à Bol.

De la même manière, tous les équipements prévus dans le projet ont été achetés, livrés et remis aux bénéficiaires, des moyens de transport, des mobiliers pour les infrastructures, de l'informatique, des matériels individuels et collectifs et surtout d'un réseau de radiocommunications mis à disposition des autorités administratives et des hiérarchies des forces de sécurité intérieure.

Tout cela ne s'est pas fait sans mal, nous avons dû faire face à de nombreux défis, des problèmes sécuritaires liés aux groupes terroristes présents dans la région, des difficultés liées aux transports (montée des eaux à la saison des pluies, pistes impraticables, insuffisance des ressources locales dans le domaine de la mobilité), de la faiblesse structurelle des entreprises et du manque de matériaux. L'équipe a dû s'adapter en permanence pour trouver les solutions permettant de poursuivre les actions au moindre coût possible.

Un effort important a également été fourni dans le domaine de la formation. La majeure partie des enseignements a été prise en charge tout d'abord par les experts permanents du projet, qui se sont pleinement investis dans ce travail, permettant de limiter l'appel à des experts internationaux et donc de faire des économies qui ont été réinvesties. Par ailleurs, les formations n'auraient pas pu se dérouler sans l'apport incontournable des formateurs nationaux. Plusieurs personnels ont ainsi été sélectionnés par le projet, formés à la pédagogie et employés dans leur spécialité, afin d'appuyer les experts internationaux, voire de prendre complètement à leur charge des modules dans leur intégralité.

A l'heure du bilan et si beaucoup de choses restent encore à faire au profit des forces de sécurité intérieure dans les autres provinces, l'équipe est heureuse d'être allée au bout du challenge. Malgré les difficultés rencontrées, tous les membres de l'équipe SECUTCHAD perçoivent leur récompense dans les commentaires élogieux formulés par les différents bénéficiaires du projet.

Pascal Bourbon
Chef de projet

MESSAGE DE MONSIEUR BERTRAND CAVALLIER

CONSEILLER TECHNIQUE DE L'ASSOCIATION COGINTA



Sécurité et développement, deux volets indissociables à conjuguer de façon conjointe et concrète, en priorisant le local.

L'Union européenne est un des acteurs internationaux les plus engagés en Afrique subsaharienne. Son action s'inscrit résolument dans une stratégie globale réaffirmée lors du sommet de La Valette, qui vise à aborder conjointement les enjeux du développement économique et social et celui de la sécurité et de la protection des populations.

Développement et sécurité, ou sécurité et développement. La question ne doit pas porter sur ce qui est le préalable de l'autre. Tant ce qui est en fait déterminant dans l'action à conduire est l'effet majeur à réaliser : le bien-être des populations.

Ce bien-être participe de valeurs universelles. Vivre en sécurité, c'est à dire bénéficier d'une protection au profit de la communauté, mais aussi au profit de la personne dans l'exercice de ses droits fondamentaux.

Tout individu aspire naturellement à cette sécurité qui conditionne son engagement social, sa capacité à œuvrer, notamment sur le plan économique, au profit du collectif. C'est l'investissement individuel, l'entreprise individuelle qui, par son addition, forme le socle d'un développement économique et social. Les individus, ce sont les hommes, mais aussi les femmes dont l'implication reste paradoxale. Jouant un rôle majeur dans la société africaine traditionnelle, elles n'ont pas toujours la possibilité de donner la pleine mesure de leur potentiel au profit de l'essor de la communauté. Voire, leur situation peut régresser sous l'influence d'une radicalisation récemment importée dans la sous-région.

Les forces de sécurité doivent être toutes tournées vers cet objectif qui, en garantissant la sécurité collective et individuelle, offre les conditions du développement. Leur action, centrée sur le service des populations, est de toute évidence indissociable de celle de la justice, c'est à dire de l'administration de la réponse pénale ou civile. Cette évidence oblige à systématiser désormais des projets intégrés, couvrant à la fois le soutien à la gendarmerie, à la police, à la justice, mais aussi la gouvernance locale en charge de l'orientation de la politique de sécurité, mais également de l'administration générale d'une région.

Le local. C'est l'enjeu véritable. S'il peut être nécessaire d'apporter des soutiens au niveau central, notamment dans les volets normatifs et organisationnels, c'est par des actions ancrées dans le local, concrètes, opérationnelles, que doit se rééquilibrer l'engagement des partenaires. Des actions au profit direct des populations, qui les impliquent tant au travers de leurs administrations locales que des acteurs de la société civile et des représentations traditionnelles. Des actions à forte visibilité qui donnent du sens, qui enclenchent un processus vertueux.

Le projet SECUTCHAD participe directement de cette logique. C'est un projet ancré localement qui vise à former un millier de gendarmes, de policiers et de gardes nomades, les équiper de moyens individuels et collectifs, et construire des infrastructures adaptées aux conditions climatiques et environnementales, selon une démarche de soutien au plus près des populations et des autorités locales. Les résultats sont là. Dans le même esprit, doivent être conçus et conduits les projets en matière de développement, selon une logique d'interaction continue avec les autres projets. Dans un climat sécuritaire rendu favorable, les actions de développement doivent être axées sur l'essor d'une économie locale, résiliente, en favorisant l'agriculture, les artisans (PME...), le commerce, en tenant compte des caractéristiques locales et en préservant l'environnement.

Général 2S Bertrand Cavallier
Conseiller technique

2

INTRODUCTION

INTRODUCTION

5ème pays d'Afrique par sa superficie, le Tchad est un état majoritairement rural, avec une population jeune et en forte croissance estimée à 15 millions d'habitants en 2018. Plus de la moitié du territoire est occupée par le désert, l'agriculture et l'élevage restent les principales ressources du pays (75% de la population active). En conséquence, les conflits sont nombreux entre agriculteurs et éleveurs, y compris au sein même de la communauté des éleveurs. Ces tensions sont exacerbées par les aléas climatiques des dernières années.

Le Tchad est confronté à une crise économique sans précédent depuis 2014, suite à la chute des prix du pétrole, principale source d'exportations. Il se trouve également au cœur d'un contexte géopolitique fragile et doit faire face à des menaces externes et internes qui affectent sa sécurité.

Le spectre terroriste reste la préoccupation première et est particulièrement prégnante en raison des activités d'Al-Qaeda au Maghreb Islamique (AQMI) en Libye et au Niger. La menace s'est également intensifiée avec le développement de l'État Islamique en Afrique de l'Ouest (EIAO - ex Boko Haram) - au Nigeria, au Cameroun, au Niger et sur le territoire tchadien où plusieurs attaques ont été perpétrées depuis 2015, principalement dans la province du Lac, causant de nombreuses victimes, notamment parmi les forces de sécurité.

L'instabilité affecte également les autres pays frontaliers, Libye au nord, Soudan et Soudan du Sud à l'est, Centrafrique et Cameroun au sud. Certaines communautés se retrouvent de part et d'autre des frontières ce qui constitue une source supplémentaire de préoccupations. Les conflits intercommunautaires qui ont frappé l'est du pays en 2019 ont nécessité la mise en place de l'état d'urgence pendant plusieurs semaines.

Les trafics d'armes, de drogue et d'êtres humains qui se développent dans les pays de l'arc sahélien, affectent de plus en plus le Tchad. Ces menaces de type protéiforme fragilisent fortement les provinces du Lac et du Kanem. Ainsi, le diagnostic local de sécurité réalisé par COGINTA en 2015 révèle que 60% de la jeunesse de Bol consommerait des stupéfiants et des médicaments, comme le Tramadol.

Il convient d'ajouter à ces éléments, la présence de nombreux réfugiés et déplacés internes. Leur nombre total est estimé à environ 465'013 réfugiés et 170'278 déplacés internes (source UNHCR, février 2020). Ils sont répartis essentiellement à l'est, au sud et à l'ouest du pays.

Au cours des dernières années, l'État tchadien a donc porté une attention particulière à la sécurité sur son territoire et en dehors de ses frontières. En 2014, un Plan National de Sécurité Intérieure (PNSI) a été promulgué et a permis de déterminer onze priorités dont la lutte contre le crime organisé, la gestion efficace des frontières, la lutte contre la corruption, la protection des installations vitales, la lutte contre le terrorisme, etc. Il appelle des réponses nécessitant « une redéfinition du dispositif existant de la sécurité intérieure pour qu'il soit capable d'affronter directement les menaces et de donner aux forces de sécurité intérieure les capacités dont elles ont besoin ».

En 2017, le projet « Vision 2030, le Tchad que nous voulons » a été adopté et décliné en trois plans nationaux de développement. Le premier couvre la période 2017-2021 et comporte plusieurs axes dédiés aux besoins sécuritaires de l'État et de la population. Il prône la promotion d'une culture de paix et de cohésion nationale, le renforcement de la bonne gouvernance et de l'État de droit, par, entre autres, la dynamisation de la performance et de la motivation dans l'administration publique et l'amélioration de la sécurité comme facteur de développement.

Le projet SECUTCHAD contribue donc aux priorités de l'État tchadien et s'inscrit pleinement dans les objectifs du Plan d'action régional en faveur du Sahel pour la période 2015-2020, adopté par le Conseil de l'Union européenne le 20 avril 2015, et du Fonds fiduciaire d'urgence de l'Union européenne en faveur de l'Afrique lancé le 12 novembre 2015 à la Valette qui portent sur :

- La gestion des migrations (en améliorant le contrôle des frontières, des axes et des zones sensibles) ;
- La gouvernance, la prévention des conflits et l'état de droit (en renforçant l'offre de sécurité au quotidien et le dialogue avec la population dans des zones sensibles) ;
- Le développement économique et l'emploi (les zones sécurisées seront plus propices aux activités économiques).

À travers une logique de concentration des efforts (géographique/thématique), l'approche programmatique du projet SECUTCHAD repose sur plusieurs concepts inter-agissants :

- Le réengagement des forces de sécurité intérieure pour pouvoir enclencher un processus de normalisation de la situation sécuritaire, en particulier dans les zones sensibles ;
- La nécessité d'agir dans la profondeur du territoire pour garantir la sécurité des frontières, selon une bande estimée à 50 kilomètres ;
- L'importance cruciale de la population à la fois comme objectif (protéger les individus, garantir l'application de la loi) et comme acteur (logique d'appropriation de la sécurité) ;
- L'essor d'une nouvelle complémentarité entre la gendarmerie, la police, et la garde nationale et nomade du Tchad, mais également entre les forces de sécurité intérieure et les forces armées ;
- La reconnaissance du rôle fondamental des autorités administratives et traditionnelles en matière de gestion des conflits et de régulation sociale ;
- L'importance de la sécurité dans la stabilisation des zones vulnérables et le relèvement socio-économique au profit des populations ;
- La synergie avec l'ensemble des autres projets soutenus par l'Union européenne, dont en priorité ceux concourant à la promotion des droits fondamentaux des personnes.

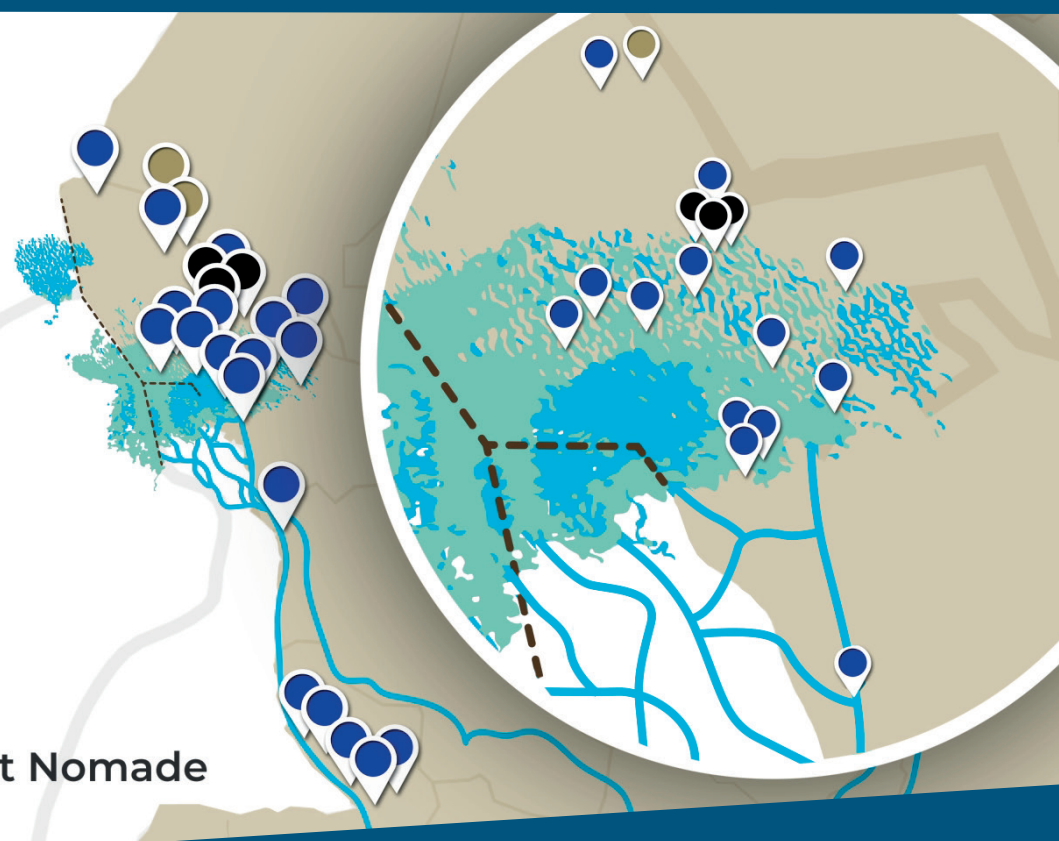
Dans cette optique, le projet SECUTCHAD a porté les efforts sur la densification du maillage territorial des forces de sécurité intérieure, la gouvernance locale de la sécurité, la proximité et le lien de confiance avec la population.



UN PROJET MIS EN ŒUVRE DANS 5 PROVINCES ET 20 LOCALITÉS, DONT 5 ÎLES DU LAC TCHAD



NIGER
NIGERIA



- Police
- Gendarmerie
- Garde Nationale et Nomade

SECUTCHAD EN CHIFFRES

- **Budget** : 9 999 203,20 €
- **Durée du projet** : 31 mars 2017 au 30 juin 2020
- **39 mois** de mise en œuvre



FORMATIONS

- **1'785 personnes** formées dont 1'741 hommes et 44 femmes
- **602 jours de formation** cumulés
- **19'605 personne/jour** de formation



DOTATIONS INDIVIDUELLES

- **644 tenues individuelles**
- **658 lits et moustiquaires**
- **205 gilets balistiques**
- **217 paires de menottes**
- **185 bâtons de défense**



DOTATIONS COLLECTIVES

- **28 bateaux**
- **18 pontons**
- **115 gilets** de sauvetage
- **154 brassières** de sauvetage
- **17 véhicules 4x4**
- **4 bus**
- **56 motos**
- **27 ordinateurs** portables ou fixes
- **41 tentes** collectives



MATÉRIELS RADIOCOMMUNICATIONS

- **9 relais** (infrastructure réseau VHF)
- **22 postes HF** (16 fixes, 6 mobiles)
- **112 postes VHF** (23 fixes, 66 mobiles, 23 portatifs)
- **30 mâts d'antennes** de 12 mètres

INFRASTRUCTURES



- **3 compagnies** de gendarmerie
- **7 brigades** de gendarmerie fluviale
- **5 brigades** lacustres
- **2 brigades** de gendarmerie territoriale
- **2 postes** de la garde nationale et nomade
- **1 groupement** d'intervention lacustre
- **1 centre d'instruction** commun
- **1 commissariat** de sécurité publique
- **2 postes de police** de quartier

CAMPAGNE DE SENSIBILISATION ET SUBVENTIONS AUX TIERS



- **Campagnes réalisées par COGINTA** : 7'089 personnes touchées dont 5'021 hommes et 2'068 femmes
- **Campagnes réalisées dans le cadre du CLSPD de Bol** : 31'164 personnes touchées dont 16'374 hommes et 14'790 femmes
- **Total** : 38'253 personnes dont 21'395 hommes et 16'858 femmes
- **3 subventions accordées aux ONG locales** : APSELPA, ADESOL, APROSOL et CRT

ÉQUIPE DE MISE EN ŒUVRE



- **4 experts permanents** expatriés
- **3 personnels** de soutien du siège
- **14 experts nationaux** et personnels de soutien
- **6 experts internationaux** court-terme mobilisés

3

VALORISER L'EXPERTISE
TCHADIENNE PAR UNE
FORMATION CONTINUE
ADAPTÉE AUX ENJEUX
SÉCURITAIRES ET
RELATIONNELS AVEC LES
POPULATIONS

”

Le projet SECUTCHAD a fait des gendarmes et des gardes nomades de vrais professionnels en matière de sécurité, puisque des appuis considérables ont été apportés. Et maintenant les forces de l'ordre sont très disciplinées et mènent des actions plutôt efficaces et rassurantes.

Entretien réalisé avec le sous-préfet de Rig Rig.

VALORISER L'EXPERTISE TCHADIENNE PAR UNE FORMATION CONTINUE ADAPTÉE AUX ENJEUX SÉCURITAIRES ET RELATIONNELS AVEC LES POPULATIONS

La mise à niveau des dispositifs de formation est devenue un enjeu central pour garantir la professionnalisation des forces de sécurité intérieure tchadiennes et la qualité du service public en réponse aux besoins et aux attentes de la population. Cette professionnalisation repose notamment sur les compétences acquises lors de formations initiales et continues adaptées, et sur la valorisation de l'expertise tchadienne.

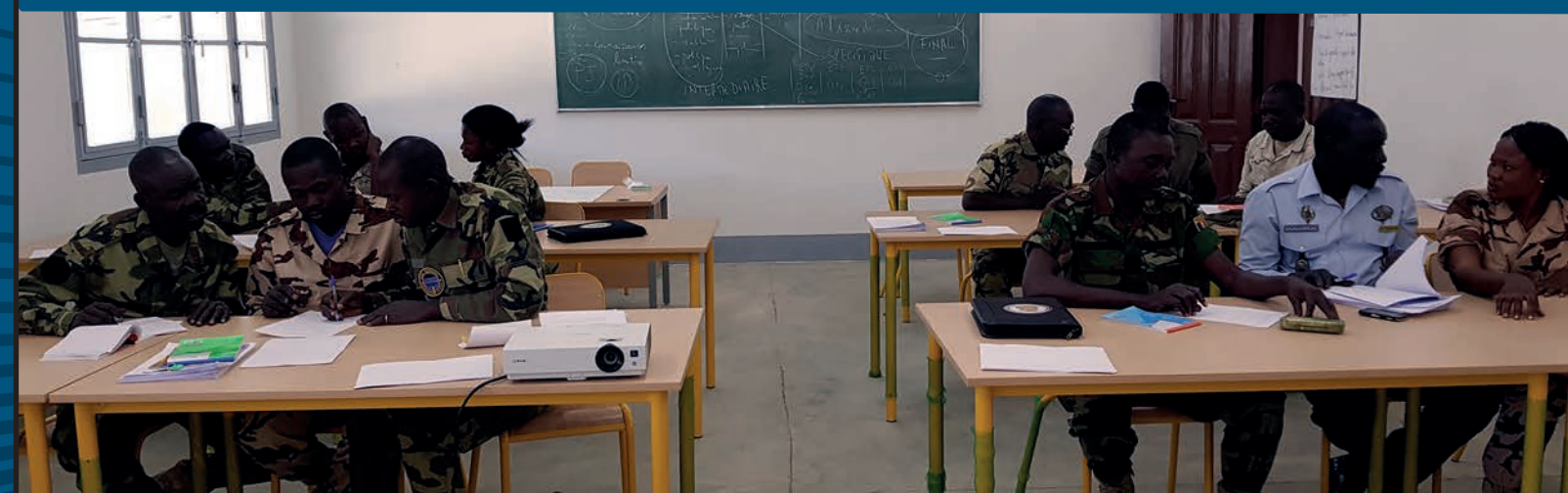
Dans cette optique, le projet SECUTCHAD a poursuivi les efforts déjà engagés par le Projet d'appui à la réforme des forces de sécurité intérieure au Tchad (PAFSI) afin de renforcer le dispositif de formation des FSI, notamment par l'élaboration de référentiels d'activités et de compétences (RAC), par l'organisation de formations de formateurs, par la formation continue des cadres de la sécurité intérieure et par la mise en place d'un centre d'instruction commun aux trois forces dans la province du Lac.

RÉFÉRENTIEL DES ACTIVITÉS ET DES COMPÉTENCES (RAC)

La conception des RAC s'est déroulée en étroite collaboration avec les services compétents (ressources humaines, formation, organisation et emploi) des directions générales de la gendarmerie nationale, de la police nationale et de la garde nationale et nomade du Tchad.

Ces référentiels ont été conçus dans le cadre de l'élaboration des politiques nationales de formation des forces de sécurité intérieure. Ces outils constituent le socle de la formation aux emplois opérationnels et d'encadrement. Chaque référentiel est articulé en trois parties relatives aux missions, activités et compétences avec pour objectifs a) d'accroître l'efficacité des forces en adaptant les compétences à la situation et anticiper les évolutions ; b) de faciliter le recrutement en élaborant des fiches de poste identifiant les compétences recherchées pour chacune des fonctions exercées ; et c) de construire un programme de formation, visant à faire acquérir les compétences, puis les traduire en objectifs pédagogiques et en situations d'acquisition.

La production des RAC n'a pas eu pour ambition de bousculer l'architecture pédagogique existante au sein des trois forces de sécurité intérieure mais de pouvoir ajuster au mieux les formations dispensées aux exigences déontologiques et opérationnelles du quotidien.



FORMATION DE FORMATEURS : VALORISER L'EXPERTISE LOCALE

Afin de garantir la transmission des acquis en matière de formation, le projet SECUTCHAD a investi massivement dans la formation de formateurs et dans la valorisation des formateurs issus des écoles de police et de gendarmerie.

En effet, être formateur ne s'improvise pas et avoir des connaissances ne signifie pas pour autant savoir les transmettre efficacement. Au travers de stages théoriques et pratiques, les formateurs ont ainsi pu renforcer leurs compétences en ingénierie de la formation, maîtrisant ainsi les fondamentaux de la pédagogie de l'enseignement, la conception de modules, les techniques d'animation et d'évaluation d'une formation.

Les formateurs ont ainsi été directement associés à l'organisation et la conduite des actions de formation du projet en liaison permanente avec les experts internationaux. Cette approche a permis aux formateurs de s'exercer, de se corriger et d'acquérir une solide expérience qui permettra de pérenniser l'enseignement des modules dispensés.

La mobilisation d'experts nationaux a également permis de réaliser certaines économies qui ont permis d'améliorer le cadre et l'accueil des stagiaires notamment au sein du Centre d'Instruction Commun (CIC) de Bol.

FORMATION CONTINUE DES CADRES DE LA SÉCURITÉ INTÉRIÈRE

Construits dans le cadre du Projet d'appui à la réforme des forces de sécurité intérieure financé par le 10^{ème} Fonds Européen de Développement (FED), les centres communs de formation de Koundoul à savoir le Centre de Formation Continue des Cadres de la Sécurité Intérieure (CFCCSI) et le Centre Commun d'Entraînement aux Techniques d'Intervention (CCETI) avaient des besoins urgents en termes organisationnels, pédagogiques et matériels.

A la demande de l'Union européenne et des autorités tchadiennes, le projet SECUTCHAD a réalisé plusieurs actions à leur profit : appui à l'élaboration de la documentation relative à l'organisation administrative et organisationnelle déclinée sous forme de fiches de postes et de manuels de procédure ; révision des règlements intérieurs en conformité avec les décrets portant création desdits centres ; rédaction et validation d'un projet de convention qui précise les conditions dans lesquelles les locaux peuvent être mis à disposition des partenaires pour l'organisation de sessions de formation.

Les centres ont également bénéficié de dotation en matériels pédagogiques, moyens logistiques et équipements divers à savoir : 2 bus dotés respectivement de 15 et 30 places, des équipements informatiques et l'installation de climatiseurs dans les salles de formation du CFCCSI.

CENTRE D'INSTRUCTION COMMUN DE BOL

En l'absence de structures de formation dans la province du Lac et dans une logique de mutualisation des moyens souhaitée par les autorités tchadiennes, un Centre d'Instruction Commun (CIC) a été créé sur le site du Groupement d'Intervention de la Gendarmerie du Lac Tchad (GIGLT).

Ce centre d'une capacité d'accueil de 70 stagiaires simultanément (services administratifs, salles de cours et hébergement) a été entièrement équipé en mobilier et a bénéficié de quelques outils pédagogiques indispensables à son fonctionnement. Les espaces extérieurs dédiés aux exercices pratiques et aux mises en situation peuvent facilement accueillir des groupes de 100 à 150 stagiaires.

Le CIC a accueilli ses premiers stagiaires à l'occasion de la troisième session de recyclage des gendarmes le 29 octobre 2018. A cette occasion, policiers et gendarmes ont participé pour la première fois à une action de formation commune à Bol. Le CIC a été inauguré officiellement le 7 février 2019 en présence de nombreuses autorités ministérielles, provinciales et locales, et a été placé sous la direction d'un officier de la gendarmerie arrivé le jour de l'inauguration.

Bien qu'il soit toujours en attente de son décret de création, ce centre bénéficie toutefois d'un règlement intérieur et d'une note d'organisation. Ces documents ont été développés conjointement par le directeur du CIC et les experts de COGINTA, visant à une délégation progressive de sa gestion et de son administration.

Il peut également compter sur l'appui ponctuel des moniteurs en intervention professionnelle et de formateurs nationaux formés par le projet et mobilisés lors des 21 sessions de formation qui s'y sont tenues.



GÉNÉRAL ABDOULAYE MOYALTA GEORGES

COORDONNATEUR NATIONAL DU PAASIT



Les projets PAASIT (Programme d'appui à l'amélioration de la sécurité intérieure au Tchad) et SECUTCHAD, tous deux financés par l'Union européenne, ont collaboré étroitement afin de pouvoir effectuer un travail efficace dans le renforcement de la sécurité intérieure au Tchad. Nous avons multiplié les échanges pour délimiter le champ de nos actions respectives et s'assurer que nos activités soient complémentaires.

A titre d'exemple, suite à l'élaboration des Codes d'éthique et de déontologie de la Gendarmerie nationale et de la Garde nationale et nomade du Tchad et de la Charte commune des forces de sécurité intérieure par le projet SECUTCHAD, le PAASIT a apporté un appui pour leur adoption par décret présidentiel. Aujourd'hui, la diffusion des codes mais également de la charte commune est assurée conjointement sur l'ensemble du territoire national.

En apportant un appui technique au complexe de formation de Koundoul qui comprend l'École Nationale de Police (ENP), le Centre de Formation Commun des Cadres de Sécurité Intérieure (CFCCSI) et le Centre Commun d'Entraînement au Technique d'Intervention (CETI), le projet SECUTCHAD a contribué au renforcement du dispositif de formation des cadres de la sécurité intérieure. Ce soutien s'est traduit notamment par la dotation en moyens de transports collectifs et des formations spécifiques destinées aux commandants d'unités et à leurs adjoints dans l'exercice des missions de sécurité publique du quotidien ou encore à la formation de formateurs en matière de sécurisation de l'espace humanitaire.

De manière générale, et au-delà du site de Koundoul, les actions de formation du projet SECUTCHAD ont été très appréciées et ont su faire une vraie différence auprès des forces de sécurité intérieure.

Général Abdoulaye Moyalta Georges
Coordonnateur National du PAASIT



INNOCENT KOIBE

FORMATEUR



Le travail réalisé lors des formations proposées par le projet SECUTCHAD a été conséquent. Certains membres des forces de sécurité intérieure ne maîtrisaient ni le cadre légal, ni les techniques de base en rapport avec leur fonction. Certains, formés de longue date, n'avaient plus eu accès à une formation continue depuis plusieurs années. Nous avons donc dû reprendre certains fondamentaux, comme les gestes techniques et professionnels en intervention ou encore les principes relatifs au maintien de l'ordre public dans le respect des droits humains. Les formations ont permis d'enrichir les connaissances des apprenants, et les compétences individuelles et collectives ont ainsi pu évoluer au fil du temps, en alternant cours théoriques et mise en pratique.

Ces formations ont également permis d'identifier et de recadrer certains comportements. J'ai le cas d'un stagiaire qui s'est présenté le premier jour de stage sous l'emprise du Tramadol. Au lieu de le sanctionner, nous avons décidé de l'intégrer au groupe, de le valoriser et aujourd'hui il est l'un de nos meilleurs éléments. Ces exemples sont courants et c'est pour cette raison que la valorisation des individus est importante. Il faut redonner confiance à chacun.

Avoir mélangé les différentes forces de sécurité intérieure – gendarmerie nationale, police nationale et garde nationale et nomade – lors des modules a été très bénéfique. Cela a permis à chacun de mieux se connaître, de mieux se comprendre et de créer un vrai partenariat au travers d'un lien de confiance entre les unités et une meilleure circulation de l'information.

Personnellement, grâce au projet, j'ai beaucoup évolué en tant que formateur. Je conseillerais de rallonger la durée des formations car nous avons besoin de plus de temps pour répéter les choses afin qu'elles soient parfaitement assimilées. Il serait également bon de multiplier les formations de formateurs car à l'issue des projets comme SECUTCHAD, il est important que le relais soit assuré par l'expertise tchadienne.

Innocent Koibe
Formateur



LABAH BOUBA

ADJUDANT CHEF



J'ai suivi une formation pendant un mois concernant la gestion de scène de crime qui m'a beaucoup appris. Les différents exercices m'ont permis d'assimiler des compétences que je n'avais jamais acquises pendant mon cursus initial.

Avec ces cours et le matériel qui nous a été fourni par le projet SECUTCHAD, nous sommes en mesure de trouver la cause de la mort de la victime mais également d'identifier le meurtrier. Auparavant, nous remettions seulement le corps à sa famille pour qu'elle puisse l'enterrer.

Je traite désormais une scène de crime de manière complètement différente. Avant, je n'avais pas de combinaison pour protéger les lieux, ni de mallette judiciaire pour prélever les empreintes et aucune procédure pour visualiser les indices avec des chevalets. Aujourd'hui, je suis capable de faire un travail fiable et je peux établir un procès-verbal pour que le magistrat puisse régler l'affaire comme il le faut.

Mettre en place tout ceci permet de rassurer la population qui sent que nous faisons tout notre possible pour résoudre les affaires. La population tchadienne mérite qu'une enquête convenable soit faite, c'est notre devoir de poursuivre l'auteur d'un crime. D'une certaine façon, c'est dissuasif pour les délinquants qui ont désormais conscience que nous sommes en capacité de les retrouver.

J'ai également beaucoup appris sur les stupéfiants. Un expert nous a expliqué comment identifier les différentes drogues qui se vendent en ville ce qui est un avantage pour nous. Par rapport à quelqu'un qui n'a pas suivi ces cours, je sens que c'est vraiment un plus pour moi. Tout le monde devrait être formé de cette façon.

Je tiens à sincèrement remercier l'Union européenne et COGINTA pour tout ce qu'ils ont mis à notre disposition. Cela a permis de faciliter mon travail et c'est un service supplémentaire que je peux rendre à la population. Je suis fier d'être gendarme pour protéger les gens et leurs biens.

Labah Boubou
Adjutant chef



ABDERAMANE MOHAMED

OFFICIER DE QUART AU CENTRE OPÉRATIONNEL COMMUN



Lorsque ma hiérarchie m'a proposé de rejoindre le Centre Opérationnel Commun (COC) à Bol, j'ai tout de suite saisi cette opportunité. Habitant à 97 kilomètres du centre, j'ai fait le déplacement pour pouvoir suivre ma première formation en tant qu'officier de quart.

L'idée de la mise en place du COC est venue des autorités provinciales et de COGINTA afin de répondre à l'insécurité et surtout à mieux articuler la réponse opérationnelle de la gendarmerie nationale, de la police nationale et de la garde nationale et nomade.

J'ai donc bénéficié de plusieurs formations sur les radiocommunications, l'analyse du renseignement et le traitement administratif des dossiers. Aujourd'hui mon travail consiste à rédiger des notes de synthèse sur les faits constatés pendant mon quart et les transmettre à la hiérarchie pour l'informer de ce qui s'est passé. La mise en place du COC va permettre aux différentes forces de sécurité intérieure de mieux se coordonner et de mutualiser leurs efforts dans la lutte anti-terroriste.

J'espère que le projet va continuer car il faut poursuivre la collaboration entre les différentes forces de sécurité et mieux travailler avec les populations. Beaucoup de choses restent à faire mais nous sommes sur la bonne voie.

Abderamane Mohamed
Officier de quart au Centre Opérationnel Commun



4

PROMOUVOIR L'ÉTHIQUE,
LA DÉONTOLOGIE ET LE
RESPECT DES DROITS
HUMAINS AU SEIN DES
FORCES DE SÉCURITÉ
INTÉRIEURE

”

Le comportement des gendarmes et des policiers a vraiment évolué avec nous, les femmes. Avant nous avions peur d'eux et nous n'allions pas au poste de police ou de gendarmerie pour dénoncer les violences que nous subissions. Maintenant ce n'est plus le cas. Le changement de comportement des hommes en uniforme nous rassure. Nous avons retrouvé la confiance.

Entretien réalisé avec une représentante d'association des femmes pour la paix et la cohésion sociale à Bol.

PROMOUVOIR L'ÉTHIQUE, LA DÉONTOLOGIE ET LE RESPECT DES DROITS HUMAINS AU SEIN DES FORCES DE SÉCURITÉ INTÉRIEURE

L'élaboration et la publication des codes de déontologie de la gendarmerie et de la garde nomade et de la charte commune d'éthique et de déontologie aux trois forces de sécurité intérieure est à mettre à l'actif du projet SECUTCHAD. L'objectif visé par cet appui est le renforcement des capacités des forces de sécurité intérieure à assurer pleinement leur mission au quotidien et à répondre de leur action auprès de la population.

En effet, il ne s'agit pas de poser seulement une morale et des valeurs professionnelles, mais de fixer un mode de comportement énonçant clairement les bonnes pratiques pour mieux combattre celles qui ne sauraient être acceptées ou même tolérées, en particulier dans le cadre des relations avec la population.

Le personnel des forces de sécurité intérieure qui est tenu de se comporter de manière exemplaire en toutes circonstances et dont les missions de sécurité publique sont variées et permanentes, doit pouvoir disposer d'un cadre juridique précis afin de trouver les repères destinés à le guider dans son action, tournée vers le service de la Nation comme de la population et soumise à la légalité républicaine. Les codes de déontologie ainsi que la charte commune qui en découle ont vocation à y pourvoir, en édictant des règles spécifiques touchant à l'essence même des métiers de la sécurité intérieure.

Ainsi, le gendarme, le garde national et nomade ou le policier doit constamment donner du sens à son action et s'efforcer d'intervenir avec disponibilité, rigueur et professionnalisme. Il lui faut, par conséquent, faire preuve de respect envers les autorités d'emploi, les chefs hiérarchiques, les autres membres des FSI ainsi que tout autre partenaire ou interlocuteur, comme avec les citoyens, dont il est chargé d'assurer la protection et la sécurité, en tout temps et en tout lieu.

Ces deux codes de déontologie accordent donc une large place aux relations avec la population et au contrôle, institutionnel et sociétal, de l'action des FSI. La mise en application de ces codes fait l'objet de plans d'action propres à chaque force.

S'agissant de la charte commune, celle-ci a été élaborée en concertation avec les représentants de chacune des trois forces et conçue de manière à faire ressortir les principes fondamentaux énoncés dans leurs codes respectifs. Elle a pour finalité, d'une part, de rappeler de façon constante aux agents les valeurs sur lesquelles reposent leur institution ainsi que les règles essentielles qui doivent régir leur comportement au quotidien et leur relation au public. D'autre part, elle informe la population sur les obligations qui pèsent sur les agents. Cette charte commune est composée de 12 articles, elle a été enrichie par des illustrations la rendant ainsi plus attractive. Sa diffusion s'est faite par affiches qui ont été postées dans chaque unité, en particulier dans le local d'accueil du public, dans les structures de formation des forces tel le Centre d'Instruction Commun de Bol et au sein des administrations.

L'application des dispositions des codes de déontologie et de la charte commune contribue à l'affermissement de la crédibilité et de l'efficacité de chacune des forces concernées. Elle permet également un retour à des relations de confiance et de dialogue avec la population, afin de préserver durablement la paix publique.

EUGÈNE MBAINON

MEMBRE DE L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE DE L'ÉCOLE NATIONALE DE POLICE



J'ai participé à la rédaction de la charte commune d'éthique et de déontologie des FSI aux côtés de COGINTA et des représentants de la gendarmerie, de la police et de la garde nomade. Nous avons élaboré 12 articles pour encadrer le comportement des forces de sécurité intérieure. A travers cet exercice, j'ai pu partager mon expérience de formateur sur l'éthique et la déontologie policière.

La mise en place de cette charte est particulièrement importante car il y a trop de comportements déviants sur le terrain. Les sujets importants à aborder lors des formations sont les bonnes pratiques à adopter, le problème du respect de la hiérarchie et les relations avec la population. J'ai souvent l'habitude de commencer mes formations en transposant les notions d'éthique et de déontologie aux traditions culturelles tchadiennes. C'est une façon de démystifier des choses qui peuvent paraître abstraites à travers des coutumes qui leur sont propres.

Le rétablissement du dialogue et de la confiance entre les forces de sécurité intérieure et la population est un travail de longue haleine. Cela passe tout d'abord par un changement des mentalités puis

ensuite par un changement de comportement. Et cela vaut aussi bien pour les membres des FSI que pour la population et les autorités locales. En effet, un travail important doit être fait auprès des structures locales pour expliquer que la population a des droits et des devoirs. Il est important qu'elle comprenne le rôle des forces de sécurité intérieure. En retour, les forces de sécurité intérieure doivent assurer leurs missions en toute impartialité et dans le respect des codes d'éthique et de déontologie. La formation dans ce domaine est donc essentielle si l'on souhaite mettre en place un régime disciplinaire efficace.

Il est nécessaire de rétablir la confiance entre les forces de sécurité intérieure et la population, sans quoi nous ne serons pas en mesure de faire face aux différentes menaces sécuritaires. Il faut pouvoir prévenir les crises avant qu'elles ne s'installent d'où la nécessité d'une bonne collaboration.

Le projet SECUTCHAD a permis d'ancrer les notions d'éthique et de déontologie dans le cursus de formation des agents. Étant donné que cela n'a été fait que dans certaines provinces pilotes, il faudrait maintenant l'élargir à l'ensemble du personnel, sur la totalité du territoire.

Eugène MBAINON

Membre de l'équipe pédagogique de l'École Nationale de Police



ميثاق الالتزامات المهنية والأخلاقية لقوات الأمن الداخلي

Décret n° 413/PM/MSP/2016 du 15/06/2016 et Décrets n° 1292 et 1293/PR/MDPCDNSACVG/2019

يتعهد كل من الشرطي والدركي والحارس الوطني والراجل على تطبيق هذا الميثاق واحترام السكان وتسخير قدراته المهنية لخدمة الأمن العام



المادة الثالثة (3): على كل من ينتمي إلى قوات الأمن الداخلي معاملة المواطنين معاملة مثالية حسنة مع التحلي بالحكمة والأخلاق العالية والروية الحائقة وضرورة التعبير بكل وضوح وتفهم. كما أن عليه احترام الحياة الخاصة للمواطنين مع حظر كل أنواع التمييز العنصري. المقدمة من الجمهور.



المادة الثانية (2): بعد استئذان الجمهور والاستماع إليه من الأولويات الهامة للعاملين بقوات الأمن الداخلي. ويكفل لكل مواطن حق الاستماع إليه ومساعدته وإقناعه في جميع الأحوال والظروف. ويتمثل حسن الاستقبال في التلبية القوية للطلبات المقدمة من الجمهور.



المادة الأولى (1): تتألف قوات الأمن الداخلي من الشرطة الوطنية وقوات الدرك الوطني والحرس الوطني والرحل. وعلى هذه القوات الاحترام الصارم لقواعد الالتزامات المهنية والأخلاقية التي تطبق عليها كما هو مقنن له لكل فريق منها.



المادة السادسة (6): على العاملين بالشرطة الوطنية وقوات الدرك الوطني استلام الشكاوى المقدمة من قبل ضحايا الاعتداءات الجنائية أيا كان مكان ارتكابها. وعلى العامل بقوات الحرس الوطني والرحل توجيه المشتكى إلى أقرب قسم للتحقيق والتأكد بنفسه من الاستلام الفعلي لهذا الحالت.



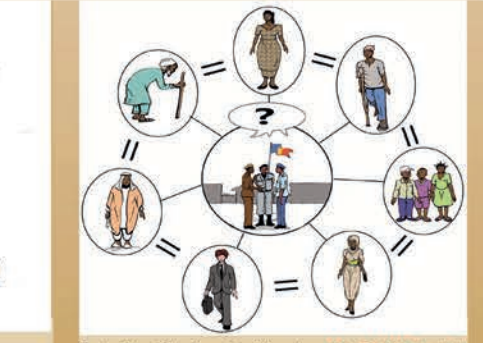
المادة الخامسة (5): يجب على العاملين بقوات الأمن الداخلي احترام قيم الجمهورية وشرعيتها وسر المهنة، وسرية القضاء بالنسبة للدركيين وموظفي الشرطة الوطنية، وكذا احترام واجبات السرية والخصوصية.



المادة الرابعة (4): إن حماية ومساعدة وإنقاذ الناس يعد من الالتزامات الدائمة للعاملين بقوات الأمن الداخلي حتى خارج ساعات العمل، وخصوصا إذا كان الشخص ضحية للاعتداءات الجنائية أو امرأة أو طفلا أو أي شخص ضعيف نظرا لتقدم سنه أو لحالته الصحية أو لظروفه ... الخ.



المادة التاسعة (9): إن على موظف قوات الأمن الداخلي إتيان النزاهة في جميع المواقف والظروف. فيمنع عليه قطعاً التكسب من جراء تدخلاته أو المصادرة المفرطة للممتلكات لأغراض لا تخص متطلبات العمل، كما يحظر عليه تعطيل سير العدالة أو التأثير في عملية إجراء التحقيقات.



المادة الثامنة (8): إن الاحترام المطلق للكرامة الإنسانية والحقوق الأساسية للأفراد لازم على الحوام بالنسبة لقوات الأمن الداخلي دون تمييز على أساس الجنس أو العمر أو حالة الإعاقة أو الجنسية أو السلالة أو القبيلة أو الأصل الجغرافي أو الحالة الاجتماعية أو حتى التوجهات السياسية والدينية والفلسفية.



المادة السابعة (7): إن الإخبار بأي حالة اختفاء أو اعتداء على شخص ما يجب أن يحظى بعناية خاصة ومعالجة فورية للحالة من قبل الوحدات والأقسام التابعة لقوات الأمن الداخلي.



المادة الثانية عشر (12): وبتطبيق هذه الالتزامات المهنية والأخلاقية الملزمة له، يساهم عامل قوات الأمن الداخلي في تقوية الثقة والحوار مع السكان الذين يتوقع منهم أن يشهدوا له بالتقدير ويسهلوا عليه إكمال مهامه وذلك بغرض تحقيق المصلحة العامة.



المادة الحادية عشر (11): تقوم أقسام الشرطة الوطنية ووحدات قوات الدرك الوطني بإعلام المشتكى عن سير التحقيق الخاص به ضمن حدود توجهات السلطة القضائية ودون المساس بعملية سير التحقيقات الجارية. ويجب على العاملين بقوات الأمن الداخلي عدم إعاقة السير الجيد للقضايا.



المادة العاشرة (10): على العامل بقوات الأمن الداخلي الالتزام الدائم بالحيادية وعدم الانحياز. ويحظر عليه رسميا استغلال النفوذ المرافقة لمهامه من سلطة وقوة وضغط وكذا استخدامهما بدون مبرر خصوصا في إلحاق الضرر الجسدي أو استخدام العنف غير الشرعي أو التعذيب وما شابهه مهما كانت الدوافع والطرق والظروف ولو كانت بغرض الحصول على الاعترافات.

تتبنى فكرة هذا الميثاق العام على أساس التزام كل من الشرطي والدركي والحارس الوطني والراجل بقواعد الاحترام المتبادل والتعاون التام والتصرف بكل شفافية تجاه المهام المناطة إليه.



CHARTRE COMMUNE D'ETHIQUE ET DE DEONTOLOGIE DES FORCES DE SECURITE INTERIEURE

Décret n° 413/PM/MSP/2016 du 15/06/2016 et Décrets n° 1292 et 1293/PR/MDPCDNSACVG/2019



Art. 1 : « Les Forces de Sécurité Intérieure, composées de la Police Nationale, de la Gendarmerie Nationale, la Garde Nationale et Nomade doivent respecter scrupuleusement les règles de déontologie »...



Art. 2 : « L'accueil et l'écoute du public constituent des priorités majeures » ... « La qualité de l'accueil se traduit par une prise en compte immédiate des demandes du public. »



Art. 3 : « Adopter vis-à-vis de la population un comportement irréprochable, empreint de politesse, de courtoisie et de discernement »... « Respecter la vie privée des citoyens pour lesquels toute forme de discrimination est prescrite. »



Art. 4 : « La protection, l'assistance et le secours aux personnes sont des obligations permanentes pour le personnel des Forces de Sécurité Intérieure, y compris en dehors des heures de service »...



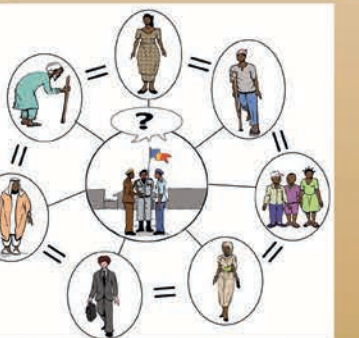
Art. 5 : « Respecter les valeurs et la légalité républicaines, le secret professionnel »... « ainsi que les devoirs de discrétion et de confidentialité. »



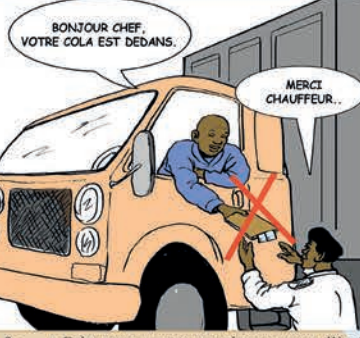
Art. 6 : « Recevoir les plaintes déposées par les victimes d'infractions pénales »... « Orienter le plaignant vers le service enquêteur le plus proche et s'assurer de sa prise en compte effective. »



Art. 7 : « Tout signalement d'une disparition ou d'une atteinte à la personne doit faire l'objet d'une attention particulière et d'un traitement immédiat par les unités et services des Forces de Sécurité Intérieure. »



Art. 8 : « Le respect absolu de la dignité humaine et des droits fondamentaux de la personne s'impose en permanence aux Forces de Sécurité Intérieure, sans distinction... »



Art. 9 : « Faire preuve en toutes circonstances d'intégrité et de probité. Il lui est strictement interdit de se faire rémunérer pour ses interventions, de saisir abusivement des biens à des fins autres que celles des nécessités du service... »



Art. 10 : « Les agents sont formellement interdits d'abuser de leur autorité ou d'utiliser de la force et de la contrainte dont ils disposent du fait de leurs fonctions »...



Art. 11 : « Informer le plaignant de l'évolution de l'enquête le concernant, dans la limite des directives de l'autorité judiciaire et sans nuire à la conduite des investigations en cours. Le personnel des Forces de Sécurité Intérieure ne doit pas faire obstacle au bon déroulement d'une procédure judiciaire. »



Art. 12 : « Renforcer la confiance et le dialogue avec la population, dont les agents attendent qu'elle leur témoigne sa considération et qu'elle leur facilite l'accomplissement de leurs missions, dans le but de satisfaire à l'intérêt général. »

Dans l'esprit de la présente charte commune, le policier, le gendarme et le garde national et nomade doivent se respecter mutuellement et agir en toute transparence et en parfaite coopération dans l'exercice de leurs missions.

Cette charte a été élaborée à travers le Projet d'appui à la formation et à la Sécurité publique au Tchad (SECUTCHAD T05-EUTF-SAH-TD-05) financé par le Fonds Fiduciaire d'Urgence pour l'Afrique de l'Union Européenne et mis en oeuvre par COGINTA



ميثاق الالتزامات المهنية والأخلاقية لقوات الأمن الداخلي

Décret n° 413/PM/MSP/2016 du 15/06/2016 et Décrets n° 1292 et 1293/PR/MDPCDNSACVG/2019



يتعهد كل من الشرطي والدركي والحارس الوطني والراجل على تطبيق هذا الميثاق واحترام السكان وتسخير قدراته المهنية لخدمة الأمن العام

المادة الأولى (1): تتألف قوات الأمن الداخلي من الشرطة الوطنية وقوات الدرك الوطني والحرس الوطني والراجل. وعلى هذه القوات الاحترام الصارم لقواعد الالتزامات المهنية والأخلاقية التي تطبق عليها كما هو مقتن له لكل فريق منها.

المادة الثانية (2): يعد استقبال الجمهور والاستماع إليه من الأولويات الهامة للعاملين بقوات الأمن الداخلي. ويكفل لكل مواطن حق الاستماع إليه ومساعدته وإنقاذه في جميع الأحوال والظروف. ويتمثل حسن الاستقبال في التلبية الفورية للطلبات المقدمة من الجمهور.

المادة الثالثة (3): على كل من ينتمي إلى قوات الأمن الداخلي معاملة المواطنين معاملة مثالية حسنة مع التحلي بالحكمة والأخلاق العالية والرؤية الحاذقة وضرورة التعبير بكل وضوح وتفهم. كما أن عليه احترام الحياة الخاصة للمواطنين مع حظر كل أنواع التمييز العنصري.

المادة الرابعة (4): إن حماية ومساعدة وإنقاذ الناس يعد من الالتزامات الدائمة للعاملين بقوات الأمن الداخلي حتى خارج ساعات العمل، وخصوصا إذا كان الشخص ضحية للاعتداءات الجنائية أو امرأة أو طفلا أو أي شخص ضعيف نظرا لتقدم سنه أو لحالته الصحية أو لظروفه ... الخ.

المادة الخامسة (5): يجب على العاملين بقوات الأمن الداخلي احترام قيم الجمهورية وشرعيتها وسر المهنة، وسرية القضاء بالنسبة للدركيين وموظفي الشرطة الوطنية، وكذا احترام واجبات السرية والخصوصية.

المادة السادسة (6): على العاملين بالشرطة الوطنية وقوات الدرك الوطني استلام الشكاوى المقدمة من قبل ضحايا الاعتداءات الجنائية أيا كان مكان ارتكابها. وعلى العامل بقوات الحرس الوطني والراجل توجيه المشتكي إلى أقرب قسم للتحقيق والتأكد بنفسه من الاستلام الفعلي لهذا حالات.

المادة السابعة (7): إن الإخبار بأي حالة اختفاء أو اعتداء على شخص ما يجب أن يحظى بعناية خاصة ومعالجة فورية للحالة من قبل الوحدات والأقسام التابعة لقوات الأمن الداخلي.

المادة الثامنة (8): إن الاحترام المطلق للكرامة الإنسانية والحقوق الأساسية للأفراد لازم على الدوام بالنسبة لقوات الأمن الداخلي دون تمييز على أساس الجنس أو العمر أو حالة الإعاقة أو الجنسية أو السلالة أو القبيلة أو الأصل الجغرافي أو الحالة الاجتماعية أو حتى التوجهات السياسية والدينية والفلسفية.

المادة التاسعة (9): إن على موظف قوات الأمن الداخلي التزامه ونزاهته في جميع المواقف والظروف. فيمنع عليه قطعا التكسب من جراء تدخلاته أو المصادرة المفردة للممتلكات لأغراض لا تخص متطلبات العمل، كما يحظر عليه تعطيل سير العدالة أو التأثير في عملية إجراء التحقيقات.

المادة العاشرة (10): على العامل بقوات الأمن الداخلي الالتزام الدائم بالحيادية وعدم الانحياز. ويحظر عليه رسميا استغلال النفوذ المرافقة لمهامه من سلطة وقوة وضغط وكذا استخدامها بدون مبرر خصوصا في إلحاق الضرر الجسدي أو استخدام العنف غير الشرعي أو التعذيب وما شابههما كانت الدوافع والطرق والظروف ولو كانت بغرض الحصول على الاعترافات.

المادة الحادية عشر (11): تقوم أقسام الشرطة الوطنية ووحدات قوات الدرك الوطني بإعلام المشتكي عن سير التحقيق الخاص به ضمن حدود توجهات السلطة القضائية ودون المساس بعملية سير التحقيقات الجارية. ويجب على العاملين بقوات الأمن الداخلي عدم إعاقة السير الجيد للقضايا.

المادة الثانية عشر (12): ويتطبيق هذه الالتزامات المهنية والأخلاقية الملزمة له، يساهم عامل قوات الأمن الداخلي في تقوية الثقة والحوار مع السكان الذين يتوقع منهم أن يشهدوا له بالتقدير ويسهلوا عليه إكمال مهامه وذلك بغرض تحقيق المصلحة العامة.

المادة الثالثة عشر (13): على كل من ينتمي إلى قوات الأمن الداخلي معاملة المواطنين معاملة مثالية حسنة مع التحلي بالحكمة والأخلاق العالية والرؤية الحاذقة وضرورة التعبير بكل وضوح وتفهم. كما أن عليه احترام الحياة الخاصة للمواطنين مع حظر كل أنواع التمييز العنصري.

المادة الرابعة عشر (14): يجب على العاملين بقوات الأمن الداخلي احترام قيم الجمهورية وشرعيتها وسر المهنة، وسرية القضاء بالنسبة للدركيين وموظفي الشرطة الوطنية، وكذا احترام واجبات السرية والخصوصية.

تبنى فكرة هذا الميثاق العام على أساس التزام كل من الشرطي والدركي والحارس الوطني والراجل بقواعد الاحترام المتبادل والتعاون التام والتصرف بكل شفافية تجاه المهام المناطة إليه.



تم إعداد هذا الميثاق بمساعدة مشروع دعم التكوين والأمن العام في تشاد والممول من قبل الصندوق الائتماني للطوارئ بإفريقيا التابع للاتحاد الأوروبي، ويتنفيذ من مؤسسة كوجينتا.





CHARTRE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES FORCES DE SÉCURITÉ INTÉRIEURE

Décret n° 413/PM/MSPI/2016 du 15/06/2016 et Décrets n° 1292 et 1293/PR/MDPCDNSACYG/2019



Le policier, le gendarme et le garde national et nomade s'engagent, dans l'application de la présente charte, à respecter la population et à mettre leurs compétences au service exclusif de la sécurité générale.

ARTICLE 1

Les Forces de sécurité intérieure sont composées de la Police Nationale, de la Gendarmerie Nationale ainsi que de la Garde Nationale et Nomade. Elles doivent respecter scrupuleusement les règles de déontologie qui s'appliquent à elles et qui sont codifiées pour chacune de ces Forces.

ARTICLE 3

Chaque membre des Forces de sécurité intérieure doit adopter vis-à-vis de la population un comportement irréprochable, empreint de politesse, de courtoisie et de discernement. Il doit s'exprimer de manière claire et compréhensible. Il doit respecter la vie privée des citoyens pour lesquels toute forme de discrimination est proscrite.

ARTICLE 5

Le personnel des Forces de sécurité intérieure doit respecter les valeurs et la légalité républicaines, le secret professionnel, y compris judiciaire pour les Gendarmes et les fonctionnaires de la Police nationale, ainsi que les devoirs de discrétion et de confidentialité.

ARTICLE 7

Tout signalement d'une disparition ou d'une atteinte à la personne doit faire l'objet d'une attention particulière et d'un traitement immédiat par les unités des services des Forces de sécurité intérieure.

ARTICLE 9

Le personnel des Forces de sécurité intérieure doit faire preuve en toutes circonstances d'intégrité et de probité. Il lui est strictement interdit de se faire rémunérer pour ses interventions, de saisir abusivement des biens à des fins autres que celles des nécessités du service, d'entraver l'accès à la justice et d'influer sur le déroulement des enquêtes.

ARTICLE 11

Les services de la Police Nationale et les unités de la Gendarmerie Nationale informent le plaignant de l'évolution de l'enquête le concernant, dans la limite des directives de l'autorité judiciaire et sans nuire à la conduite des investigations en cours.

Le personnel des Forces de Sécurité Intérieure ne doit pas faire obstacle au bon déroulement d'une procédure judiciaire.

Dans l'esprit de la présente charte commune, le policier, le gendarme et le garde national et nomade doivent se respecter mutuellement et agir en toute transparence et en parfaite coopération dans l'exercice de leurs missions.

ARTICLE 2

L'accueil et l'écoute du public constituent des priorités majeures pour le personnel des Forces de sécurité intérieure. L'assurance de pouvoir être écouté, assisté et secouru, en toutes circonstances, constitue un droit pour chaque citoyen. La qualité de l'accueil se traduit par une prise en compte immédiate des demandes du public.

ARTICLE 4

La protection, l'assistance et le secours aux personnes sont des obligations permanentes pour le personnel des Forces de sécurité intérieure, y compris en dehors des heures de service, notamment s'il est en présence d'une victime d'infractions pénales, d'une Femme, d'un Enfant ou d'une personne vulnérable (à raison notamment de son âge, de son état de santé, de sa situation, etc.)

ARTICLE 6

Le personnel de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale est tenu de recevoir les plaintes déposées par les victimes d'infractions pénales, quel qu'en soit le lieu de commission. S'il est confronté à cette situation, le personnel des Forces de sécurité intérieure doit orienter le plaignant vers le service enquêteur le plus proche et s'assurer de sa prise en compte effective.

ARTICLE 8

Le respect absolu de la dignité humaine et des droits fondamentaux de la personne s'impose en permanence aux Forces de sécurité intérieure, sans distinction de sexe, d'âge, de handicap, de nationalité, de race, d'ethnie ou d'origine géographique, de condition sociale ou encore de conviction politique, religieuse ou philosophique.

ARTICLE 10

Le personnel des Forces de sécurité intérieure doit agir en permanence avec impartialité et neutralité. Il lui est formellement interdit d'abuser de son autorité ou d'user de la force et de la contrainte dont il dispose du fait de ses fonctions, de manière injustifiée et notamment pour infliger des sévices ou commettre des voies de fait, des violences illégales, des actes de torture ou assimilés, et ce, quels qu'en soient les motifs, les circonstances et les procédés, y compris pour recueillir des aveux.

ARTICLE 12

En se conformant à l'éthique et à la déontologie qui s'imposent à lui, le personnel des Forces de sécurité intérieure entend renforcer la confiance et le dialogue avec la population, dont il attend qu'elle lui témoigne sa considération et qu'elle lui facilite l'accomplissement de ses missions, dans le but de satisfaire à l'intérêt général.

COLONEL ABAKAR ABDERAMANE HAGGAR

POINT FOCAL ET INSPECTEUR TECHNIQUE DE LA GENDARMERIE NATIONALE



Le code de déontologie et d'éthique, sur son aspect juridique, est un document inspiré de tous nos textes : la Constitution, le Code pénal, le règlement de discipline générale des armées et les Droits de l'homme. Ces écrits existaient et étaient méconnus, SECUTCHAD a permis de les synthétiser et de les rendre compréhensibles par tous.

J'ai effectué différentes campagnes de sensibilisation concernant la charte commune d'éthique et de déontologie notamment à Bol, Bongor et N'Djamena. Le public a été très réceptif, mes interventions ont été suivies avec beaucoup d'attention. Elles ont soulevé de nombreuses questions, signe de l'intérêt de mes interlocuteurs. Il m'est même arrivé que certains d'entre eux me suivent jusqu'à l'hôtel où je résidais pour venir me demander des éclaircissements.

Le choix d'avoir traduit ces codes en français et en arabe est une excellente idée. L'ajout des illustrations rend les choses plus parlantes, notamment pour ceux qui ne comprennent pas nécessairement les explications.

Ce travail fait ses preuves. J'ai eu le cas d'un responsable de légion qui m'a sollicité suite aux mauvais comportements de deux de ses éléments. Il m'a demandé de les transporter au commandement afin qu'ils puissent être sanctionnés. Cette réprimande est un nouveau phénomène qu'il faut encourager.

Colonel Abakar Abderamane Haggar
Point focal et inspecteur technique de la gendarmerie nationale



Cette charte a été élaborée avec l'appui du Projet d'appui à la formation et à la sécurité publique au Tchad (SECUTCHAD T05-EUTF-SAH-TD-05)
Financé par le Fonds Fiduciaire d'Urgence pour l'Afrique de l'Union européenne, mis en œuvre par COGINTA.



ALI MAHAMAT MBODOU

PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DES LIBERTÉS FONDAMENTALES AU TCHAD (APLFT)



L'APLFT intervient sur l'accès au droit et à la justice. Nous avons participé à la rédaction de la charte de déontologie et d'éthique mise en place par SECUTCHAD en tant que représentant de la société civile. Pour nous c'est une avancée importante que la notion des droits humains ait été intégrée dans l'élaboration des politiques publiques en matière de sécurité.

Mettre en place cette charte est une très bonne chose mais il est essentiel de continuer à professionnaliser les forces de sécurité. Il y a un vrai problème en termes de recrutement, il faut qu'il y ait une transparence concernant la gestion des ressources humaines. Certains accèdent à des postes uniquement du fait de leurs relations et non pas du fait de leurs compétences. Par la suite, ils n'agissent pas dans l'intérêt de l'État mais pour le bénéfice de la personne qui les a placés. Ces choses-là doivent faire l'objet d'un contrôle plus régulier. La sensibilisation réalisée auprès des populations sur leurs droits doit également permettre de dénoncer les abus de certains agents.

Ensuite, il faudrait que les forces de sécurité puissent vivre dans des conditions décentes. Nous n'avons pas de système de minima sociaux, cette précarité a pu permettre aux mauvaises pratiques de se développer, comme le racket. L'argument avancé concernant ces usages est que leur salaire ne leur suffit pas pour vivre.

Il apparaît nécessaire de faire un vrai travail en ce qui concerne le respect de l'État de droit. Les forces de sécurité doivent comprendre qu'il est impératif de n'exécuter que les ordres qui entrent dans un cadre légal.

Nous avons encore de nombreux défis à affronter, l'éthique ne doit pas se traduire seulement par une formation de quelques jours. Elle doit être présente en permanence dans l'esprit des agents, il faut voir comment intégrer ça sur le long terme. Il est rare de trouver des ONG spécialisées dans la sécurité, nous avons beaucoup bénéficié de l'expertise de COGINA. En tant qu'association locale, nous allons continuer à travailler de manière constructive avec les forces de sécurité intérieure pour promouvoir le droit et la sécurité des biens et des personnes.

Ali Mahamat Mbodou

Président de l'Association pour la Promotion des Libertés Fondamentales au Tchad (APLFT)



5

CONTRIBUER À LA SÉCURISATION DES ESPACES FRONTALIERS EN MILIEU FLUVIAL

CHRONOLOGIE DES RÉALISATIONS DU PROJET SECUTCHAD

FORMATION DE 59 FORMATEURS À LA PÉDAGOGIE DE L'ENSEIGNEMENT (4 SESSIONS) ET À L'INSTRUCTION TECHNIQUE (1 SESSION)

FORMATION DE 319 CADRES AU COMMANDEMENT ET MANAGEMENT OPÉRATIONNEL

FORMATION DE 318 GENDARMES ET POLICIERS SUR LES DROITS HUMAINS, LE DROIT INTERNATIONAL HUMANITAIRE, L'ÉTHIQUE ET À LA DÉONTOLOGIE

FORMATION DES DOCUMENTALISTES DU CCFCSI

FORMATION COMMUNE DE BASE DE 478 AGENTS NAUTIQUES (NATATION, SECOURISME, ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE)

FORMATION DE 98 PILOTES/CHEFS DE BORD

FORMATION DE 23 TECHNICIENS / MAINTENANCIERS

FORMATION DES MEMBRES DU CLSPD DE BOL SUR LA GESTION, LE SUIVI ET L'ÉVALUATION DE PROJET

FORMATION DE 63 POLICIERS, GENDARMES ET GARDES NOMADES À LA COLLECTE, L'ANALYSE ET L'EXPLOITATION DU RENSEIGNEMENT

FORMATION COMMUNE SUR L'INTERVENTION PROFESSIONNELLE

FORMATION DE 36 CHEFS DE BRIGADE DE RECHERCHES ET RESPONSABLES D'ANTENNES PJ

FORMATION DE 36 GENDARMES ET POLICIERS À LA LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE STUPÉFIANTS

FORMATION DE 54 GENDARMES COMMANDANTS D'UNITÉ ET ADJOINTS

FORMATION DE 113 GENDARMES À L'INTERVENTION PROFESSIONNELLE

FORMATION DE 31 SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX DE PRÉFECTURE, GENDARMES, POLICIERS ET GARDES NOMADES À LA L'ANIMATION DE LA RECHERCHE DU RENSEIGNEMENT, CONCEPTION DE MANŒUVRE, GESTION DE CRISE ET MUTUALISATION DES MOYENS NAUTIQUES

FORMATION DE 31 RADIO OPÉRATEURS

FORMATION DE 14 UTILISATEURS DÉPARTEMENTAUX AUX MOYENS RADIO

RÉCEPTION DE LA COMPAGNIE DE SÉCURITÉ FLUVIALES DE BONGOR

REMISE DES BRIGADES TERRITORIALES DE LIWA ET DABOUA

REMISE DES POSTES DE LIWA ET RIG RIG AU PROFIT DE LA GNNT

RÉCEPTION DES BRIGADES FLUVIALES DE FARA, MAHADA ET MELÉA

INAUGURATION DU DISPOSITIF FLUVIAL À BONGOR

REMISE DU COMMISSARIAT DE SÉCURITÉ PUBLIQUE ET DEUX POSTES DE POLICE DE PROXIMITÉ À BOL

RÉCEPTION DES BRIGADES TERRITORIALES LACUSTRES DE HADIDÉ ET BALANGORÉ

RÉCEPTION DES BRIGADES TERRITORIALES LACUSTRES DE KINASSEROM, KOULFOUA, TÊTOUA ET FITINE

2017

2018

2019

2020

ÉLABORATION D'UNE CIRCULAIRE SUR L'EMPLOI DES UNITÉS MÉHARISTES DANS LES COULOIRS DE TRANSHUMANCE

RÉDACTION DU RÉFÉRENTIEL ACTIVITÉS ET COMPÉTENCES DE LA GENDARMERIE
RÉDACTION DU RÉFÉRENTIEL ACTIVITÉS ET COMPÉTENCES DE LA POLICE
RÉDACTION DU RÉFÉRENTIEL ACTIVITÉS ET COMPÉTENCES DE LA GARDE NOMADE

ADOPTION D'UNE CIRCULAIRE SUR L'EMPLOI DES COMPAGNIES ET DES BRIGADES DE LA GENDARMERIE

LIVRAISON DE 4 BUS ET MINIBUS AU PROFIT DE L'ENP ET DU CCFCSI

RÉALISATION D'UNE ENQUÊTE DE PERCEPTION SUR LA SÉCURITÉ ET LE TRAVAIL DES FORCES DE SÉCURITÉ INTÉRIEURE AUPRÈS DES POPULATIONS DE LA PROVINCE DU LAC

ÉLABORATION D'UNE CIRCULAIRE SUR L'EMPLOI DES COMPAGNIES ET DES BRIGADES DE LA GENDARMERIE

ADOPTION D'UNE CIRCULAIRE SUR L'EMPLOI DES UNITÉS MÉHARISTES DANS LES COULOIRS DE TRANSHUMANCE

ADOPTION DU RÉFÉRENTIEL ACTIVITÉS ET COMPÉTENCES DE LA GARDE NOMADE

ADOPTION DU RÉFÉRENTIEL ACTIVITÉS ET COMPÉTENCES DE LA GENDARMERIE

ORGANISATION DE LA JOURNÉE DE LANCEMENT DES TRAVAUX PRÉPARATOIRES À L'ÉLABORATION DU PPSD

CONTRIBUTION À L'ÉLABORATION DU PPSD DE LA PROVINCE DU LAC

ÉLABORATION D'UNE CIRCULAIRE SUR L'ÉVALUATION DES PERFORMANCES DE LA GARDE NOMADE DANS LES COULOIRS DE TRANSHUMANCE

APPUI À L'ÉLABORATION DU PLAN LOCAL DE SÉCURITÉ DE LA COMMUNE DE BOL

RÉCEPTION DE LA COMPAGNIE DE SÉCURITÉ FLUVIALES DE FARCHA-MILEZI

LIVRAISON DE 9 VÉHICULES 4X4 AU PROFIT DES UNITÉS DE GENDARMERIE DE LA PROVINCE DU LAC

LIVRAISON DE 2 VÉHICULES 4X4 AU PROFIT DU COMMISSARIAT DE SÉCURITÉ PUBLIQUE DE BOL

LIVRAISON DE 2 VÉHICULES 4X4 AU PROFIT DES DEUX POSTES GNNT

LIVRAISON DE 2 CONTAINERS D'ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS AU PROFIT DE LA GENDARMERIE, POLICE ET GARDE NOMADE

APPUI À LA VALIDATION DU PLAN LOCAL DE SÉCURITÉ DE LA COMMUNE DE BOL

ADOPTION D'UNE CIRCULAIRE SUR L'ÉVALUATION DES PERFORMANCES DE LA GARDE NOMADE DANS LES COULOIRS DE TRANSHUMANCE

2 CAMPAGNES DE SENSIBILISATION SUR LE RÔLE ET LES MISSIONS DES FORCES DE SÉCURITÉ INTÉRIEURE

3 CAMPAGNES DE SENSIBILISATION PAR LES RÉFÉRENTS DE GENDARMERIE, POLICE ET GNNT EN MILIEU SCOLAIRE

ORGANISATION DE DÉBATS PUBLICS SUR LES GRANDS SUJETS SÉCURITAIRES ENTRE FSI ET POPULATIONS (3 CAMPAGNES)

LANCEMENT D'UNE MICRO-SUBVENTION SUR LE RAPPROCHEMENT ENTRE FSI ET POPULATIONS

LANCEMENT D'UNE MICRO-SUBVENTION SUR LA PRÉVENTION CONTRE L'USAGE DES STUPÉFIANTS

RÉCEPTION DES BRIGADES FLUVIALES DE DJOUMANE, HAM, MOUSGOM ET KOUMI

REMISE DU PLAN PROVINCIAL DE SÉCURITÉ ET DE DÉVELOPPEMENT (PPSD) AUX AUTORITÉS MINISTÉRIELLES

LANCEMENT D'UNE MICRO-SUBVENTION SUR LA GESTION DES ORDURES MÉNAGÈRES ET LUTTE CONTRE LES INCIVILITÉS

ÉLABORATION ET ADOPTION D'UNE CHARTE DE DÉONTOLOGIE COMMUNE AUX TROIS FORCES DE SÉCURITÉ INTÉRIEURE

LIVRAISONS DES CHEVAUX ET DROMADAIRES AU PROFIT DE LA GNNT

INAUGURATION DE L'ÉTAT-MAJOR DU GIGIT ET DU CENTRE D'INSTRUCTION COMMUN

REMISE DES MATÉRIELS INFORMATIQUES ET MULTIMÉDIAS AU CIC

REMISE DES MATÉRIELS INFORMATIQUES ET MULTIMÉDIAS AU COMMISSARIAT CENTRAL DE BOL

REMISE DE 28 EMBARCATIONS NAUTIQUES À LA GN

LIVRAISON DE 56 MOTOS AU PROFIT DE LA GN, PN, GNNT ET DU CLSPD DE BOL

LIVRAISON DE 1 CONTAINER D'ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS AU PROFIT DE LA GENDARMERIE, POLICE ET GARDE NOMADE

APPUI MATÉRIEL ET LOGISTIQUE AU CLSPD DE BOL

ÉLABORATION ET ADOPTION DU CODE DE DÉONTOLOGIE DE LA GARDE NOMADE

ÉLABORATION ET ADOPTION DU CODE DE DÉONTOLOGIE DE LA GENDARMERIE

LIVRAISON ET DÉPLOIEMENT DES ÉQUIPEMENTS INDIVIDUELS AU PROFIT DE LA GN, PN ET GNNT

MISE EN PLACE D'UN RÉSEAU VHF « TACTIQUE »

MISE EN PLACE D'UN RÉSEAU HF « COMMANDEMENT »

MISE EN PLACE DE 30 MÂTS D'ANTENNE

PRÉSENTATION DES CODES ET DE LA CHARTE AUPRÈS DES AUTORITÉS LOCALES DE BOL

REMISE DES MATÉRIELS INFORMATIQUES ET DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS À L'ENP ET AUX CENTRES COMMUNS DE FORMATION DE KOUNDOL

PRÉSENTATION DES CODES ET DE LA CHARTE AUPRÈS DES AUTORITÉS LOCALES DE N'DJAMÉNA

PRÉSENTATION DES CODES ET DE LA CHARTE AUPRÈS DES AUTORITÉS LOCALES DE MASSAKOURI

RÉDACTION DU RÉFÉRENTIEL ACTIVITÉS ET COMPÉTENCES DE LA POLICE

PRÉSENTATION DES CODES ET DE LA CHARTE AUPRÈS DES AUTORITÉS LOCALES DE BONGOR

”

La présence de la brigade fluviale nous a permis de sécuriser nos marchandises. Avant, les voleurs venaient moissonner nos produits nuitamment ; mais maintenant avec les patrouilles fluviales, les cas de vol de nos produits maraîchers sont rares.

Entretien réalisé avec une maraîchère à Bongor.

”

La présence de la gendarmerie fluviale a renforcé la sécurité sur les bords du fleuve qui étaient source d'insécurité où les habitants ne pouvaient circuler au-delà de 21 heures. Aujourd'hui, les habitants se sentent en sécurité dans cet endroit grâce au projet.

Entretien réalisé avec un pêcheur à Farcha Milezi.

CONTRIBUER À LA SÉCURISATION DES ESPACES FRONTALIERS EN MILIEU FLUVIAL

La République du Tchad compte 600 kilomètres de frontières fluviales et lacustres avec des pays où l'insécurité est tout aussi grandissante que sur son propre territoire : 400 km de frontières fluviales (Logone et Chari) et 60 km de frontière lacustre avec le Cameroun, 85 km de frontière lacustre avec le Nigeria, et 75 km de frontière lacustre avec le Niger.

Avant la mise en œuvre du projet SECUTCHAD, la gendarmerie nationale comptait deux unités fluviales situées à Logone Gana et N'Guéli, dédiées à la surveillance de la frontière fluviale avec le Cameroun. D'un effectif total de 62 personnels, disposant de 3 embarcations fournies par l'ambassade des États-Unis, le dispositif était complété par des Brigades de Surveillance des Berges (BSB) dont la plupart ne disposait pas de moyens nautiques.

Suite à cet état des lieux, l'État tchadien s'est fixé comme objectif d'améliorer l'efficacité du dispositif mis en place sur les frontières fluviales et lacustres, afin de lutter contre toutes les formes de trafics qui profitent très souvent au financement des activités criminelles transnationales.

Le renforcement de ce dispositif a tout d'abord nécessité de créer une véritable composante nautique au sein de la gendarmerie nationale. Dans un premier temps, cela s'est traduit par la construction de 10 infrastructures : 7 brigades fluviales et 3 compagnies fluviales. La construction des brigades fluviales à Djoumane, Ham, Mousgoum, Koumi, N'Djaména-Fara, Mada et Hadidé a été confiée à une entreprise tchadienne. Il s'agit de bâtiments comprenant deux pièces principales d'une superficie de 70 m², un bloc toilettes, une alimentation solaire, un système d'adduction d'eau autonome, et une plateforme pour assurer l'hébergement des effectifs sous tente. La brigade de Hadidé comprend également une plateforme technique, composée d'un container qui fait office de bureau et de deux cuves à carburant, destinée à recevoir les bateaux des différentes unités ; cette plateforme sera idéalement mutualisée entre la police et la gendarmerie, en coordination avec les deux plateformes des postes de sécurité nautique de la police de Farcha-Milezi et de Bol.

La construction des trois compagnies fluviales de Bongor, Farcha-Milezi et Dougouia a été confiée à la direction générale de la gendarmerie nationale et a fait l'objet de la signature d'une convention avec COGINTA. Une coordination étroite a été instaurée entre l'équipe de projet et l'équipe des services techniques de la DGGN pour l'élaboration des spécifications techniques et du cahier des charges, la répartition des rôles et les modalités d'exécution dans le respect des budgets et des délais de construction.

Sur des terrains aménagés de 1200 m², des constructions de 5 pièces d'une superficie de 123 m² ont donc été érigées. Les compagnies sont équipées à l'identique des brigades : un bloc toilettes, une alimentation solaire (à l'exception de la compagnie de Farcha-Milezi qui a été raccordée au réseau électrique public), un système d'adduction d'eau autonome, et une plateforme pour assurer l'hébergement des effectifs sous tente. A travers ces constructions, la gendarmerie nationale a su valoriser son expertise et a prouvé sa capacité à pouvoir gérer la construction d'infrastructures ambitieuses.

LIEUTENANT-COLONEL ABDALLAH CHARFADINE AHMAT

COMMANDANT DE COMPAGNIE FLUVIALE DE FARCHA



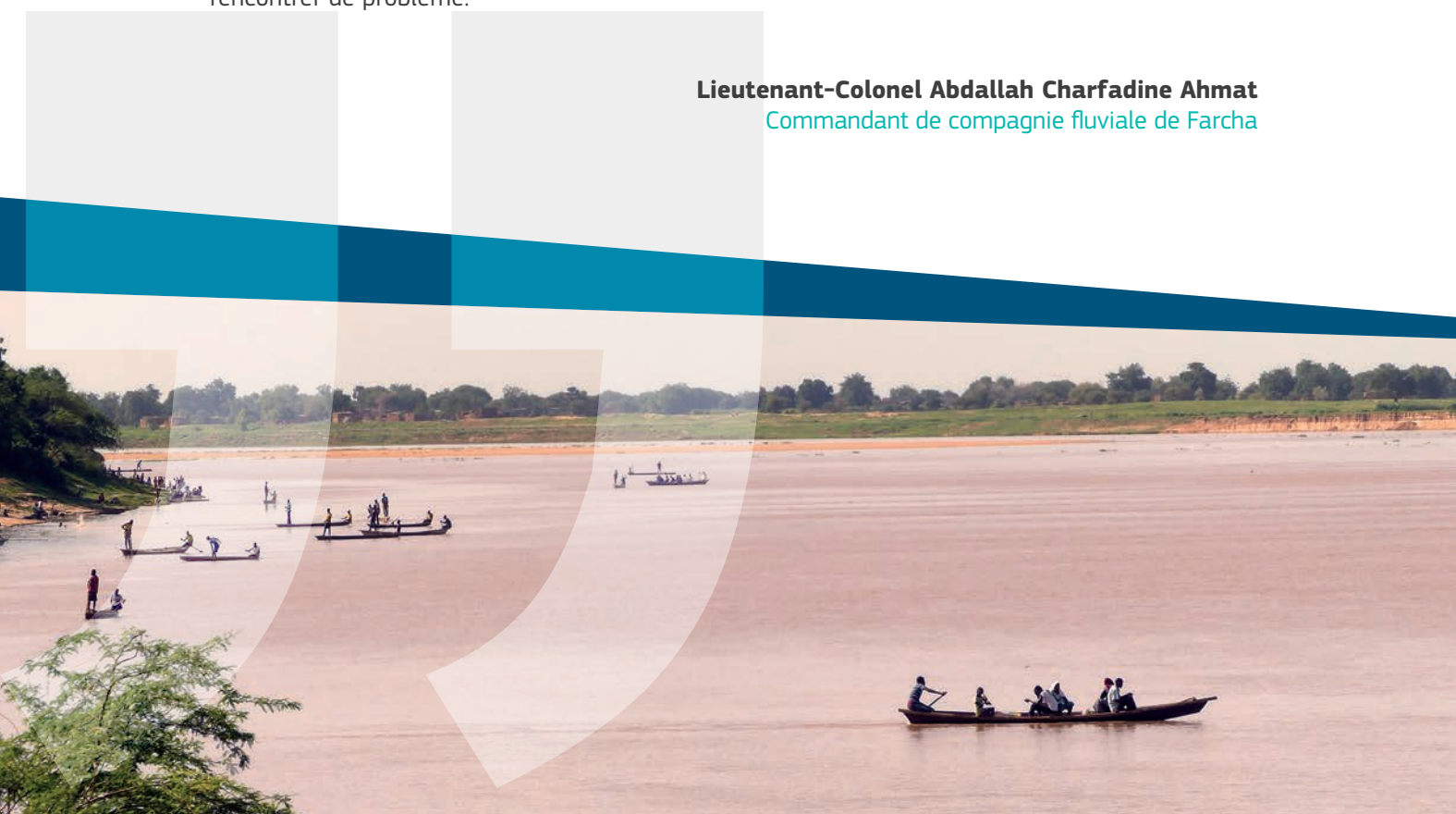
La construction de la compagnie fluviale de Farcha a permis de sécuriser une zone frontalière stratégique puisque nous sommes situés juste en face du Cameroun. L'installation de ce bâtiment limite les différents trafics, qu'il s'agisse de tramadol, de cannabis ou de cocaïne.

Nous sommes particulièrement reconnaissants pour les bateaux qui nous ont été donnés et qui nous permettent de réaliser des patrouilles et d'apporter secours aux populations. La présence de guetteurs le long de la rive limite parfois l'impact de nos actions. En effet, les trafiquants paient certains pêcheurs pour les prévenir des déplacements de nos navires ce qui nuit à nos interventions. Nous ne pouvons pas faire face, la rémunération qui leur est proposée étant bien souvent trop intéressante. L'idéal serait d'avoir des moyens roulants supplémentaires pour venir compléter nos manœuvres fluviales.

L'autre enjeu de cette région est l'immigration clandestine de populations issues du Cameroun ou du Nigéria qui se rendent ensuite en Lybie afin de rejoindre l'Europe. Nous effectuons de nombreux contrôles d'identités pour freiner ces pratiques. Notre présence permet également de protéger les individus qui ont la double nationalité tchadienne et camerounaise, obligés d'emprunter ce couloir au quotidien.

De manière générale, la forêt aux alentours de la compagnie fluviale était devenue une zone de non-droit infréquentable. Il n'était plus possible de s'y rendre, sous peine d'être attaqué ou séquestré. Le taux d'harcèlement sexuel était auparavant très élevé ici. Aujourd'hui, nous nous sommes réappropriés ce territoire, chacun peut venir à pied de jour comme de nuit, sans rencontrer de problème.

Lieutenant-Colonel Abdallah Charfadine Ahmat
Commandant de compagnie fluviale de Farcha



JUDITH MÉMADJI

FORMATRICE NAUTIQUE



J'ai suivi et validé une formation de pilote de bateau, une opportunité qui m'a permis de devenir moi-même instructrice aujourd'hui. Apprendre me donne une motivation supplémentaire et pouvoir partager ces compétences est un privilège.

Grâce aux connaissances acquises, notamment sur les moteurs, je suis désormais capable d'effectuer un dépannage, de faire une vidange et de nettoyer un filtre. Le matériel qui nous a été donné permet d'améliorer notre travail et nécessite d'être entretenu.

Être une femme dans les forces de l'ordre est une fierté, je souhaiterais que nous soyons plus nombreuses. Grâce à ma formation, j'ai pu m'affirmer et nous arrivons maintenant à mieux nous comprendre avec mes collègues. Désormais, je ne suis plus traitée différemment, je suis un officier comme un autre. Il faut continuer à encourager les femmes à s'engager pour la sécurité de notre pays. Nous sommes capables de travailler aussi bien qu'un homme.

Judith Mémadji
Formatrice nautique



RICHARD LEICHTWEISS

FORMATEUR EN INTERVENTION PROFESSIONNELLE



Lors du premier jour de la formation, je fais systématiquement un point sur les connaissances et les capacités des stagiaires. On procède ensuite à un rappel des bases techniques d'intervention : la fouille, l'interpellation, le menottage et la progression en zone hostile.

Ensuite, on met en place des cas concrets sur les bateaux, du plus simple au plus compliqué : comment aborder une autre embarcation, contrôler des marchandises ou des pièces d'identité à bord des pirogues. On les prépare également au cas où ils seraient confrontés à des gens armés, comment les approcher et les interpeler en toute sécurité.

J'ai eu la chance d'avoir des stagiaires très motivés, j'ai pu noter un vrai intérêt. Certains venaient me demander les cours avec une clé USB. Là où cela a pu être plus difficile, c'est notamment du côté des stagiaires qui ne parlaient pas français. Nous avons des traducteurs mais sans la certitude qu'eux-mêmes comprenaient parfaitement les subtilités tactiques et techniques de nos indications.

Il y a un fossé énorme entre les connaissances apprises à l'école et ce qu'on leur demande sur le terrain. Nous avons pu noter une grande différence à l'issue des formations. Tout d'abord sur la sécurité du personnel embarqué : à force de le répéter, ils ne posent plus un pied sur un bateau sans enfiler un gilet de sauvetage.

Cela se ressent beaucoup également sur leur posture lors d'un contrôle d'identité. Le placement et la façon d'interpeler, ce ne sont pas des choses qui sont acquises de base. Ils ont compris que lorsqu'on s'adresse au public, il y a le fond et la forme. Tous les gens peuvent être dangereux mais tant qu'il n'y a pas de signes avant-coureurs, il faut les respecter et leur parler correctement. Cela évite que l'interpellation dégénère et contribue au lien de confiance que les agents doivent cultiver avec la population sur le terrain.

Richard Leichtweiss
Formateur en intervention professionnelle



6

RENFORCER LE DISPOSITIF TERRITORIALE LACUSTRE DE SÉCURITÉ PUBLIQUE DANS LA PROVINCE DU LAC

”

Depuis que les forces de sécurité sont là, elles opèrent des contrôles et font régulièrement des patrouilles pour sécuriser les personnes et leurs biens.

Entretien réalisé avec un clandoman à Bol.

”

Le poste de la brigade lacustre est d'accès facile. Nous les pêcheurs en cas de problème on peut facilement aller dans leur bureau pour solliciter leurs services ou pour poser nos doléances. Les gendarmes viennent aussi vers nous, comme nous travaillons tous sur le lac, nous sommes devenus des vrais collaborateurs.

Entretien réalisé avec un piroguier à Guitté.

RENFORCER LE DISPOSITIF TERRITORIALE LACUSTRE DE SÉCURITÉ PUBLIQUE DANS LA PROVINCE DU LAC

La province du Lac - qui est confrontée depuis de nombreuses années aux menaces terroristes et à la criminalité transnationale organisée - abrite une population majoritairement sédentaire comprise entre 600'000 et 650'000 habitants. Bordée à l'ouest par trois frontières internationales, les populations de la province du Lac partagent les langues vernaculaires avec les peuples autochtones du Cameroun, du Niger et du Nigéria. Fortes de ce lien séculaire et profondément ancrées dans la culture « Boudouma », ces populations partagent en outre les ressources inestimables du lac Tchad. Méconnaissant bien souvent les frontières étatiques ou du moins s'en affranchissant, les habitants de cette zone évoluent librement depuis des siècles, facilitant d'autant la porosité des frontières internationales et la transversalité des actions criminelles et terroristes.

Au regard de cette situation, le renforcement du dispositif de sécurité publique est apparu comme un élément déterminant pour stabiliser la zone et assurer la protection des populations. La construction de nouvelles infrastructures a permis de densifier le maillage territorial des trois principales forces de sécurité. Ce renforcement s'inscrit dans un schéma organisationnel général évoluant vers un contrôle de zone et des flux transitant par le lac Tchad, du moins dans sa partie méridionale.

Ainsi, dès le débouché sur le Lac depuis son adducteur principal, le fleuve Chari, la gendarmerie est présente avec la brigade territoriale lacustre de Hadide. En remontant vers le Nord en direction de Bol, et dans la partie navigable du lac Tchad, les usagers du lac trouveront assistance sur leur route dans les îles de Kinasserom, Balangore, Tétéwa, Koulfoua, Fitiné et Malia auprès des brigades de gendarmerie lacustres qui y ont été construites.

Le Groupement d'Intervention de la Gendarmerie du Lac Tchad (GIGLT) constitue, quant à lui, une véritable tour de contrôle lacustre à l'entrée de Bol. Le GIGLT, formé de trois escadrons à l'effectif approximatif de 190 gendarmes, vient renforcer le dispositif permanent des îles en cas de nécessité ou d'incursions belliqueuses. Équipées de 15 bateaux, les unités territoriales et d'intervention implantées sur le lac sont renforcées par les pelotons d'intervention lacustres sous effectifs du GIGLT. Ils sont en mesure d'intervenir dans des conditions sécuritaires optimales après que leurs effectifs aient été formés dans les domaines de l'intervention professionnelle et nautique, en police judiciaire ou lors d'enquêtes luttant contre les trafics transfrontaliers.

Implanté sur un terrain d'un hectare et organisé en quatre pôles, le GIGLT regroupe donc un bâtiment état-major de 380 m². Outre les bureaux, il abrite aussi une salle opérationnelle, destinée à coordonner l'action des forces de sécurité intérieure sur le lac et équipée en conséquence, moyens radios, informatique et cartographie. Les locaux du CIC de 255 m² permettent, via des salles de cours, des bureaux et un préau couvert, la conduite de plusieurs actions de formation simultanées. Il présente également une zone-vie avec des installations pour la cuisine, des toilettes et des plateformes pour l'installation de tentes collectives ainsi que le poste de la compagnie de sécurité nautique et son atelier. L'ensemble est protégé par une clôture constituée de gabions de protection et dispose d'un ponton pour l'amarrage des embarcations, tant de la gendarmerie que de la police.

L'enjeu étant de renforcer également le maillage territorial sur les îles, le projet a donc mené la construction de 6 brigades lacustres à Balangoré, Melea, Kinasserom, Koulfoua, Fitiné et Tétoua. Ces constructions, confiées à une entreprise par le biais de deux marchés, ont été prévues en maçonnerie traditionnelle. Les implantations sont de formats différents : les brigades de Balangoré et de Melea, (70m²) comprennent deux pièces principales. La brigade de Kinasserom, à l'effectif théorique de 20 personnes, comme les autres infrastructures de Koulfoua, Fitiné et Tétoua, regroupent la brigade lacustre et un peloton d'intervention qui disposent de 4 pièces principales (bureau du commandant de peloton, du commandant de brigade, salle radio et salle technique).

En continuité des efforts de ses unités lacustres, la gendarmerie dispose maintenant de deux points d'ancrage terrestres maillant encore un peu plus son action en direction de la frontière nigérienne. Ainsi, les villes de Liwa et de Daboua, située pour cette dernière à la frontière nigérienne et point de passage quasi-obligatoire des échanges commerciaux internationaux, ont vu la construction de deux unités de gendarmerie. Elles ont été complétées à Liwa et à Rig Rig, par l'établissement de deux postes de la GNNT.

Toutes les infrastructures disposent des éléments accessoires indispensables à la vie de l'unité et du personnel : production électrique solaire autonome, plateforme de 146 m² pour une ou plusieurs tentes, pompe de forage avec un château d'eau, bloc toilettes avec fosse septique, une pompe extérieure permettant à la population de bénéficier du forage de l'unité et enfin, un ponton pour l'amarrage des embarcations fournies par le projet.

Au-delà des constructions d'unités de gendarmerie étendant son maillage territorial et le contrôle de zone, la légion n° 20 s'est vue doter de moyens roulants composés de voitures et de motocyclettes tout-terrain. Ils permettent aux personnels d'intervenir rapidement, mais également une appropriation approfondie des territoires dont ils ont la charge.

Pour sa part, la police nationale a bénéficié de la construction d'un nouveau commissariat de sécurité publique et de deux postes de quartier dans la commune de Bol. Le premier a été bâti à Boudoumari, sur la piste menant à l'aéroport et dans un quartier densément habité. Le deuxième a été placé à Matafo, à 7 kilomètres du centre-ville, dans un village, lui aussi très peuplé et situé sur la piste menant à N'Djaména d'une part et à Bagasola d'autre part.

Le commissariat de sécurité publique d'une surface de 504 m² a été construit et équipé sur un terrain de 3 400 m² entre les rives du lac et le marché principal de la ville, au plus près de l'activité économique de la commune, chef-lieu de la province. Les postes de quartier, quant à eux, sont constitués de deux pièces principales (83 m²), disposent eux aussi de panneaux solaires, d'un château d'eau et d'un forage indépendant. Destinés à relayer au plus près des populations l'action de la police, ils sont en mesure d'accueillir le public, d'effectuer des patrouilles pédestres ou motorisées en liaison avec le commissariat central.

Ce nouveau dispositif territorial est complété par un réseau radio efficient autorisant des communications claires et rapides. La récente mise en fonction du Centre Opérationnel Commun de Bol, vient parachever les mesures déjà largement mises en place pour renforcer l'offre de sécurité du Lac et maîtriser des zones jusque-là difficilement contrôlables.



SADICK KHATIR ABDRAHMAN

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DU LAC



Dans notre province, il y a beaucoup de projets mis en œuvre par une multitude d'acteurs. Ce n'est pas toujours simple de savoir qui fait quoi, surtout que certains acteurs ne nous associent pas à la réalisation des projets. L'impact des actions n'est pas toujours très clair. Pour SECUTCHAD, c'est tout le contraire. Ce projet a mis en place des actions très concrètes en associant systématiquement les autorités provinciales et locales. La présence de COGINTA s'est traduite par des réalisations visibles, qu'il s'agisse de la construction d'infrastructures ou de dotation en matériels.

Les moyens apportés par le projet ont non seulement permis d'accélérer l'intervention des forces de sécurité intérieure mais également d'étendre leur champ d'action. Avant, il n'était pas possible de se rendre dans des zones reculées, maintenant nous pouvons accéder à ces espaces et aussi suivre ce qu'il s'y passe en communiquant en temps réel grâce aux radios fournies par l'Union européenne.

Pour la population, voir un poste de police ou une brigade de gendarmerie s'installer à proximité renforce le sentiment de sécurité de manière tangible. La perception des tchadiens vis-à-vis de nos agents a changé. Grâce aux formations un rapport de confiance s'est établi. Les gens sentent de nouveau que l'État est là pour les aider et les secourir. La dotation en uniforme a permis de modifier la représentation de nos agents, cela leur donne plus de crédibilité et forge le respect. De manière générale, ces dotations ont renforcé une image positive des forces de l'ordre et de l'État.

L'initiative de COGINTA de réunir la police, la gendarmerie et la GNNT lors des différentes formations est une excellente idée. C'est une vraie chance pour le pays qu'ils puissent collaborer ensemble. Avant, l'information ne circulait pas entre eux, maintenant s'il y a un besoin d'intervention à proximité, ils peuvent échanger pour opérer rapidement. Dans d'autres cas, certains postes n'ont pas les moyens pour agir, ils se soutiennent désormais en faisant appel les uns aux autres.

D'ailleurs, c'est pour cela que le Centre d'Opération Commun va changer beaucoup de choses. Il permet de faire cohabiter des agents issus des différentes forces de sécurité en apportant une vraie communication 24h sur 24 et 7 jours sur 7. Ce relai rend possible un travail précis en écoutant les besoins de la population sur l'intégralité de la province du lac, même du côté des îles. Cette opportunité de collaborer va permettre de renforcer clairement le sentiment de sécurité des tchadiens, peu importe où et quand.

Nous avons besoin que SECUTCHAD se poursuive afin de continuer à former nos agents, notamment en ce qui concerne le renseignement ou la gestion de crise. Il faut également veiller à la pérennisation de l'action du COC sur le long terme.

Sadick Khatir Abdrahman
Secrétaire général de la Province du Lac

COLONEL AHMAT SOULEYMANE ABDOULAYE

COMMANDANT DE LÉGION À BOL



Dès la mise en place de ce projet, j'ai été particulièrement satisfait du travail de COGINTA à Bol qui a permis de renforcer nos capacités. Mes hommes ont reçu plusieurs formations, notamment en matière de police judiciaire, de commandement et management opérationnel ou de sécurisation de l'espace humanitaire. C'est une excellente chose que certaines de ces formations aient été dispensées conjointement avec les autres forces de sécurité intérieure.

J'ai pu remarquer une modification du comportement de mes hommes au sein de la légion. Ils ont une nouvelle approche dans l'exercice de leurs fonctions. Ils sont beaucoup plus disciplinés et précis, cela se ressent au niveau de leurs procès-verbaux. Même le juge en a témoigné, expliquant qu'il recevait des choses très cohérentes.

Leur façon de traiter la population a également complètement changé, la violence a grandement diminué. De manière générale, c'est la perception des civils vis-à-vis des forces de sécurité intérieure qui a évolué. Maintenant, les enfants viennent même jouer au foot à côté de la légion et quand il arrive que leur ballon se perde dans notre camp, ils n'ont plus peur de rentrer pour le récupérer. Les femmes n'hésitent plus à demander à ce qu'on les prenne en stop pour les déposer dans un village voisin. Tout ceci en dit long sur le changement de nos relations.

La mise à disposition du matériel nous a beaucoup aidé, nous avions avant beaucoup de problèmes logistiques. Aujourd'hui avec les motos, nous pouvons faire des distances plus importantes tout en consommant seulement deux ou trois litres de carburant. Sur terre ou dans l'eau, nous avons désormais de vrais moyens pour pouvoir agir correctement ce qui a changé nos tactiques d'intervention. Là où il n'y a pas de motos, il y a des bateaux, c'est toute la protection du lac qui peut ainsi être assurée.

Nous avons une nouvelle stratégie déjà mise en place avec une commission mixte où la GNNT, la police et la gendarmerie travaillent ensemble. Nous organisons des patrouilles nocturnes qui permettent à la population de se déplacer librement.

Nous tenons vraiment à ce que SECUTCHAD soit prolongé. Nous avons besoin de continuer l'amélioration des infrastructures pour faire avancer la sécurité de nos concitoyens dans la province.

Colonel Ahmat Souleymane Abdoulaye
Commandant de légion à Bol



RENFORCEMENT DU DISPOSITIF DE RADIOCOMMUNICATIONS

La densification du maillage territorial de sécurité publique ne pouvait pas s'opérer sans une amélioration du dispositif de radiocommunications. Le projet SECUTCHAD a donc permis aux forces de sécurité intérieure d'être dotées de nouveaux équipements numériques de dernière génération permettant la coordination des opérations de sécurité sur la frontière ouest du Tchad, incluant le lac Tchad.

La solution qui a été adoptée est complémentaire des dispositifs qui ont été fournis par l'Union européenne en 2015 à travers le Projet d'appui à la réforme des forces de sécurité intérieure au Tchad (PAFSI) et en 2017 à travers le Projet d'appui à la sécurisation des frontières fluviales (FRONTCHAD). Le projet SECUTCHAD a donc permis d'étendre la couverture radio sur une distance de 400 km en reliant ainsi les préfectures de Bongor et Bol via la capitale.

Une solution évolutive à l'échelle du pays au service de la sécurité

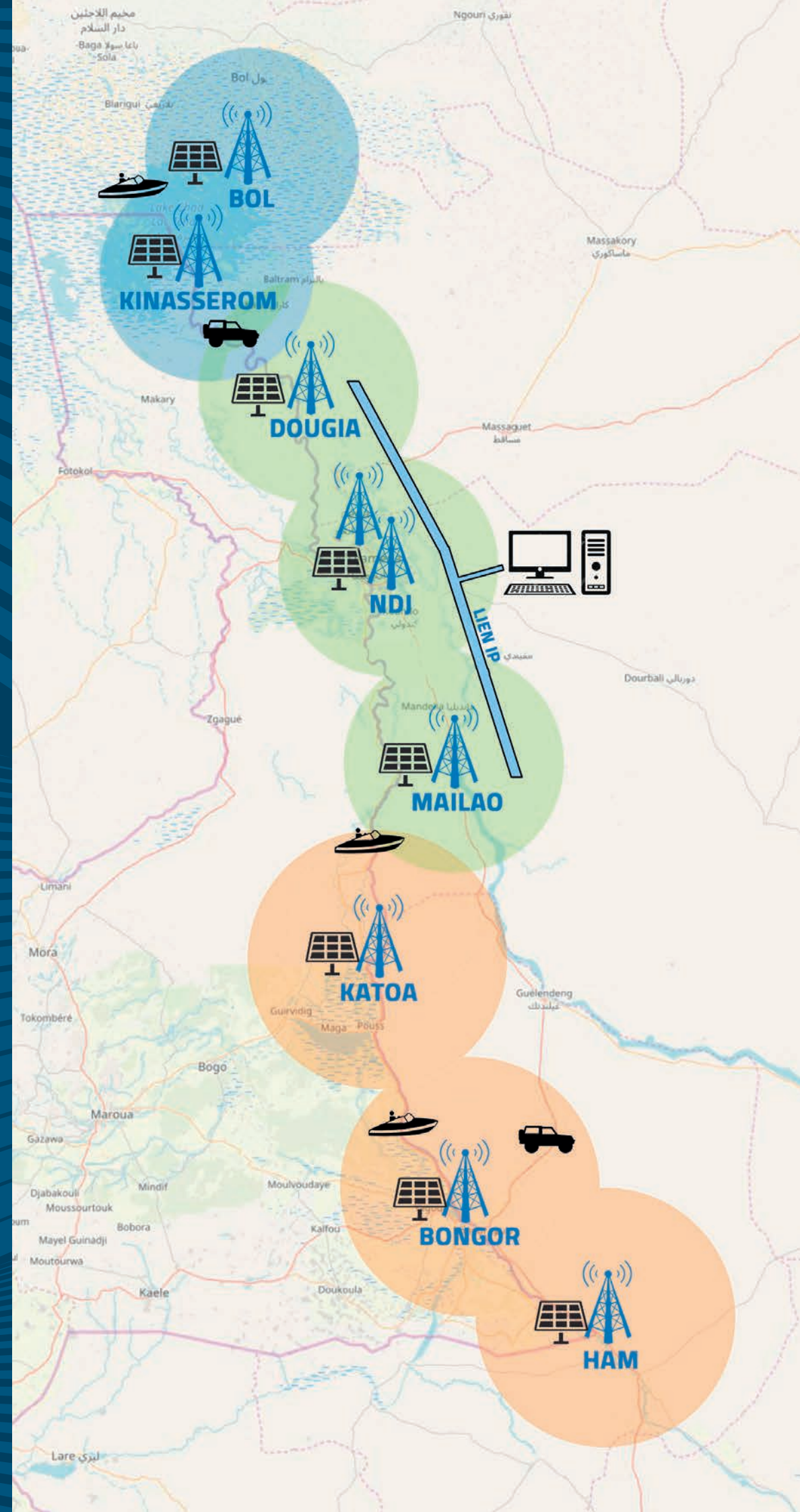
L'implantation de 9 sites relais, avec système de redondance des communications, permet d'assurer une continuité de service avec une énergie autonome fournie par des panneaux solaires.

A ce jour, la bulle de N'Djamena communique par liaison « full IP numérique », permettant par la suite d'ajouter des caméras de surveillance et la localisation GPS des hommes, véhicules et bateaux. Les bulles Sud (Bongor) et Nord (Bol) permettent uniquement de communiquer en voix numérique (pas encore en « full IP »). Cette solution garantit des communications fiables avec l'ensemble des forces de sécurité intérieure ou individuelles entre chaque corps d'intervention.

Des solutions d'interopérabilité et cryptées

Par ce système, N'Djamena peut joindre à tout moment les hommes, véhicules et bateaux navigant sur le lac ou le long du fleuve jusqu'à Bongor, et ainsi permettre une coordination des interventions et une interopérabilité facile et immédiate des FSI en cas de besoin. L'infrastructure est donc commune aux trois forces, mais permet aussi de respecter leur intégrité en ayant un canal de communication privé et crypté.

Le système est complètement évolutif dans le temps, que ce soit en capacité ou pour étendre la couverture qui est déjà de 38 000 km². La technologie employée a permis de créer une dorsale, couvrant des villes et régions entières. En parallèle de ce réseau VHF, un réseau HF « longue distance » a été déployé pour une sécurité supplémentaire de redondance des communications entre Bongor, N'Djamena et Bol.



MOUSSA MAHAMOUD BERIGUÉ

DÉLÉGUÉ PROVINCIAL DE POLICE



SECUTCHAD nous a apporté un soutien particulier en termes de logistique, d'infrastructures et d'équipements qui est allé droit au profit de la population. Même si le budget du projet n'était pas entièrement dédié à la police nationale, nous bénéficions aujourd'hui d'un matériel de qualité. Notre commissariat a été délocalisé dans une nouvelle structure, les anciens locaux ne nous appartenaient pas. Nous sommes très satisfaits de ce changement, nous allons pouvoir évoluer dans un cadre décent pour que les policiers puissent travailler et accueillir la population correctement.

Le matériel mis à notre disposition a pu transformer nos interventions. À Bol, nous faisons souvent face à des cas de bagarres entre différentes communautés et les vols sont fréquents. Grâce aux motos qui nous ont été remises, nous sommes capables d'intervenir beaucoup plus rapidement. Nous pouvons arriver sur place avant que l'incident soit terminé et appréhender les coupables.

Depuis que nous sommes formés, nous avons pris conscience que nous ne pouvons pas exercer nos fonctions sans la population et qu'en conséquence, nous devons la respecter. Les différents cours ont été bénéfiques pour mes agents, ils sont plus motivés et ont la volonté d'aider les habitants du lac.

Nous avons encore des besoins en infrastructures importants pour les quatre autres départements de la province. À Kouloudia, Ngouri, Bagassola et Liwa, les commissariats ne répondent pas aux normes requises.

Moussa Mahamoud Berigué
Délégué provincial de police



MAHAMAT AHMAT ABDALLAH

COMMANDANT DE BRIGADE LACUSTRE



En 2017, j'étais commandant de brigade territoriale de la gendarmerie tchadienne et j'interviens maintenant en milieu lacustre. Avant ma formation, je ne savais pas nager, ni piloter un bateau, maintenant grâce au projet SECUTCHAD, je suis capable de me déplacer dans l'eau.

J'ai également appris les règles de déontologie pour collaborer avec la population. Nous sommes là pour aider les civils et les servir. Le bien mal acquis, nous ne devons pas y toucher. Avant l'intervention du projet, je ne connaissais pas la loi. Elle est intransigeante et aujourd'hui je l'ai comprise. Nous devons accueillir les tchadiens, les respecter, tout en se faisant respecter nous-même. Nous pensions que nous étions militaires donc nous utilisons la force. Maintenant nous avons réellement compris qu'il ne faut pas être violent avec la population. Beaucoup de choses ont changé pour les agents qui ont suivi les différentes formations, ils se sentent comme de vrais gendarmes, appelés au service de la nation.

L'Union européenne et COGINTA ont mis à notre disposition du matériel qui a permis de véritablement transformer notre travail. Je n'ai jamais vu dans mon pays une gendarmerie ou une brigade dotée d'un équipement complet pour pouvoir travailler. Les bureaux, le logement, les moyens de transport, c'est inédit pour moi.

Aujourd'hui, je suis particulièrement satisfait de pouvoir intervenir beaucoup plus vite en cas de problème dans les îles du lac. Avant, avec les pirogues, cela nous prenait cinq heures, maintenant avec les bateaux fournis, nous sommes capables d'agir en une heure. Nous pouvons désormais aller beaucoup plus loin, jusqu'aux frontières du Cameroun et du Niger. Tout ça grâce aux embarcations mais aussi par l'intermédiaire des jumelles longues portées ou nocturnes et les GPS qui nous guident.

J'aimerais que tous les gendarmes bénéficient de la même formation de qualité afin de véritablement changer le pays en matière de sécurité intérieure. Nous manquons encore de moyens mais devons construire sur ce qui nous a été octroyé afin que le relai puisse se faire.

Mahamat Ahmat Abdallah
Commandant de brigade lacustre



ABAKAR MAHAMAT KÉÏTA

CHEF DE CANTON DE KANGALLOM



Malia est une zone stratégique du lac car c'est un espace où il y a beaucoup de passage. Nous sommes connus pour notre marché qui génère un flux de déplacements très important. L'activité économique dans notre région reste assez informelle, étant liée à la pêche, l'agriculture pluviale et maraîchère.

Jusqu'à l'arrivée du projet SECUTCHAD, les civils vivaient dans la peur d'être kidnappés ou tués et ces craintes impactaient directement le commerce. La construction du poste de gendarmerie est sécurisante, la proximité de cette infrastructure tranquillise les gens. Nous avons pu remarquer que les habitants du lac se sentent plus à l'aise. Avant, ils repartaient directement après avoir fait leurs achats maintenant certains dorment même ici. Les pêcheurs sont également de plus en plus nombreux. Les bateaux qui nous ont été remis permettent un meilleur encadrement des flux liés à ces activités.

L'action de SECUTCHAD a permis de relancer en partie notre économie, la population peut désormais reprendre le travail tranquillement. Nous pouvons nous réapproprier notre territoire, même s'il reste des efforts à faire.

Abakar Mahamat Kéïta
Chef de canton de Kangallom



MENOUA TAÏTOUIN

JUGE D'INSTRUCTION DE BOL



Depuis que le projet SECUTCHAD a commencé à former nos forces de sécurité intérieure à Bol, il y a une nette amélioration sur le terrain. Les relations entre nos agents et la population se sont grandement améliorées. La méfiance a laissé place à une relation de confiance et ce, grâce aux différentes formations.

La charte de déontologie a rectifié beaucoup de mauvais comportements. Auparavant, il arrivait que des civils racontent avoir pu être maltraités. Ils avouaient des crimes qu'ils n'avaient pas commis suite à des pressions ou des violences. Le taux d'alphabétisation n'arrange rien à la situation.

Maintenant, les droits des prévenus sont garantis et respectés. Avant de l'appréhender, on explique à l'accusé ce qui lui est clairement reproché, pour combien de temps il sera en garde à vue et qu'il a droit à un avocat. Les cours d'éthique ont permis de limiter au maximum la corruption. Les forces de sécurité intérieure ont été sensibilisées concernant ces pratiques répréhensibles.

J'ai participé à la formation des officiers de police judiciaire qui s'est tenue au Centre d'Instruction Commun. Le président du tribunal et moi-même sommes intervenus dans le cadre de la procédure pénale et de l'instruction. Peu de personnes comprenaient concrètement notre travail et ces explications ont été bénéfiques pour fluidifier leurs missions.

Nous avons constaté que la manière dont nos agents établissent les procès-verbaux d'enquête préliminaire a complètement changé. Les formations ont permis d'améliorer la qualité de rédaction et aujourd'hui les constats qui nous parviennent sont sensiblement meilleurs.

COGINTA a fait un travail remarquable dans la région du lac. Nous sommes extrêmement reconnaissants pour le matériel qui a été mis à notre disposition mais nous avons encore besoin de plus de moyens. L'idéal serait de pouvoir investir également dans la justice.

Menoua Taïtoun
Juge d'instruction de Bol



MAHAMAT MARC BRÉAUT

COMMISSAIRE DIVISIONNAIRE, SPÉCIALISÉ DANS LA LUTTE CONTRE LES STUPÉFIANTS



J'ai été sollicité pour collaborer sur ce projet dans le cadre des activités de formation en police judiciaire, et notamment sur la lutte contre le trafic des stupéfiants. En effet, l'une des grandes menaces à laquelle notre pays fait face est l'usage de stupéfiants. Le cannabis est notamment la drogue la plus consommée au niveau national. Certaines provinces sont particulièrement exposées. C'est le cas de la province du Lac qui fait frontière avec le Cameroun, le Nigeria et le Niger. Il s'agit d'une région lacustre où la population subsiste grâce aux cultures vivrières. Les civils commencent à se rendre compte qu'il est beaucoup plus rentable de cultiver du cannabis qui est vendu 150'000 FCFA le kilo plutôt que du maïs qui ne leur rapporte que 20'000 FCFA pour la même quantité. Il y a un risque de créer une dépendance économique dont ils ne pourraient pas revenir.

Les substances psychotropes sont un poison pour les tchadiens. Elles sont déversées sur le marché du fait de la désorganisation de notre industrie pharmaceutique. De plus, la position géographique du pays en fait un transit idéal pour le trafic de cocaïne et d'héroïne.

La filière africaine qui récupère les drogues dans les pays producteurs utilise le Tchad comme voie de transport. Les trafiquants profitent en effet de l'immensité du territoire, du manque de connaissances des forces de sécurité et de la faiblesse des contrôles au niveau des aéroports et des frontières. Dans la bande sahélienne, des groupes lourdement armés se déplacent pour faire circuler de la résine de cannabis. Ils utilisent les tchadiens de la région comme guides et ces mêmes accompagnateurs se sont aujourd'hui transformés en trafiquants.

La mise en place du projet SECUTCHAD a notamment pu permettre aux forces de sécurité intérieure de se familiariser avec les différents types de drogues. Il y avait un véritable problème de méconnaissance des substances. Beaucoup ne savaient pas distinguer la cocaïne de la farine ou la marijuana du thé vert. Cela fait une vraie différence sur le terrain notamment lors des contrôles. Les agents n'arrêtent plus des civils qui ont un traitement médical sur eux en pensant qu'ils trafiquent de la drogue. Être capable de différencier du paracétamol du Tramadol évite des injustices. Rétablir de bonnes relations avec la population est essentiel, ils sont les premiers à connaître les trafiquants et les activités illégales dans leur région.

De plus, je pense qu'avoir concentré une bonne partie des efforts du projet sur la province du Lac est une excellente stratégie. Il n'y a pas de frontières physiques, c'est une vraie flaque d'eau par laquelle on peut faire passer n'importe quoi. Toutes les infrastructures à proximité des zones lacustres permettent de renforcer le maillage territorial.

Mahamat Marc Bréaut

Commissaire divisionnaire, spécialisé dans la lutte contre les stupéfiants

7

RENFORCER LA SURVEILLANCE DES COULOIRS DE TRANSHUMANANCE

”

Grâce au projet SECUTCHAD la population a retrouvé la confiance. La présence du poste de la garde nationale nomade rassure les populations qui peuvent de nouveau vaquer normalement à leurs activités même en dehors de la ville.

Entretien réalisé avec une maraichère à Rig Rig.

RENFORCER LA SURVEILLANCE DES COULOIRS DE TRANSHUMANCE

La transhumance est un phénomène répandu au Sahel. Son ampleur et son impact au Tchad, en termes économique, sociologique et sécuritaire, en font une donnée fondamentale pour comprendre la vie quotidienne du pays. Les déplacements des éleveurs nomades ne se font pas sans frictions avec leurs pairs sédentaires. Ils suscitent des tensions avec les populations autochtones, sur la gestion des couloirs de transhumance, l'accès aux ressources naturelles, en particulier autour des points d'eau. Le suivi social de ces flux migratoires s'avère également difficile en termes de scolarisation et de santé.

Outre le rôle important joué par l'administration locale et les autorités traditionnelles, la surveillance des couloirs de transhumance revient historiquement à la Garde Nationale et Nomade du Tchad (GNNT). Force de sécurité intérieure à statut militaire, déployée sur l'ensemble du territoire national, la GNNT incarne historiquement le pouvoir régalien dans les zones agropastorales et constitue l'organe coordonnateur de l'action de l'État auprès des populations nomades. Toujours composée en partie d'unités équestres et méharistes, elle joue un rôle prépondérant dans le contrôle de la bande sahélo-saharienne et des zones frontalières désertiques, vecteurs séculaires de tous les trafics et, à l'heure actuelle, du terrorisme.

A l'échelon régional (G5 Sahel), la GNNT - à l'instar des unités montées mauritaniennes - s'impose comme un modèle pertinent dans le cadre de la lutte contre les trafics, notamment d'armes et d'êtres humains. Elle permet également une prévention du risque terroriste, au vu de sa proximité avec les populations et sa connaissance approfondie des territoires et des flux de populations. L'emploi de chevaux et de dromadaires n'est ni anecdotique, ni alternatif aux véhicules tout terrain et aux motos, mais sert de mode d'action en adéquation avec les situations atypiques rencontrées.

À côté de ce rôle de « police du désert », la GNNT exerce aussi d'autres missions de sécurité publique dans les territoires, de maintien de l'ordre, de concours aux ministères, de garde des édifices publics et de sécurité des établissements pénitentiaires.

La contribution du projet SECUTCHAD a tout d'abord porté sur l'élaboration d'un texte réglementaire visant à encadrer les missions de sécurité publique de la GNNT dans les couloirs de transhumance. Ce document a ensuite été décliné au travers de deux circulaires, l'une tenant à l'emploi des unités et des hommes, l'autre à l'évaluation de la performance des unités. Par ailleurs, un référentiel d'activités et de compétences a été élaboré, socle d'un texte relatif à la politique de formation. Cet effort a enfin été complété par la création et l'équipement de deux postes, l'un dans la province du Lac (Liwa), l'autre dans la province du Kanem (Rig-Rig), seule incursion du projet dans cette zone.

Compte-tenu de l'éloignement, le choix a été retenu de construire deux postes en structures modulaires (containers réhabilités et aménagés), à l'instar des constructions du GIGLT à Bol. Composés de quatre containers reliés par une charpente métallique, qui crée ainsi un « patio » central abrité du soleil et des vents, ces infrastructures (130 m²) bénéficient des mêmes installations que les autres constructions : alimentation électrique solaire autonome, forage avec pompe électrique, château d'eau, plateforme pour tente collective.

Les deux postes et les personnes affectées ont perçu des dotations individuelles et collectives : moyens radio et de mobilité dont des chameaux et des chevaux, trousse de secours, gandouras, chèches, tenues complètes, afin de mener à bien ses missions en zone désertique et semi-désertique.

LIEUTENANT-COLONEL BEMBA NETOLOUM PIERRE

POINT FOCAL GNNT



La Garde Nationale et Nomade du Tchad a identifié 16 couloirs de transhumance prioritaires dont neuf ont fait précédemment l'objet de constructions de postes dans le cadre du projet PAFSI. Le projet SECUTCHAD a donc permis de compléter ce dispositif à Rig-Rig et Liwa, des zones stratégiques dans la lutte contre Boko Haram.

Nous assurons la sécurité des couloirs de transhumance grâce aux gardes nomades qui escortent les éleveurs dans leurs déplacements. Ces traversées ne se font pas sans mal car le bétail n'est pas assez encadré et ravage souvent les cultures, ce qui crée de fortes tensions entre les différentes communautés.

La GNNT doit encore bénéficier d'un soutien conséquent pour pouvoir pleinement jouer son rôle sécuritaire et sociétal. Il faudrait pouvoir former nos gardes afin qu'ils puissent porter assistance aux populations nomades dans les domaines de l'état-civil, de la santé, de l'éducation ou encore des soins vétérinaires.

Le rapprochement entre la GNNT, la police et la gendarmerie effectué par SECUTCHAD a facilité notre travail. Maintenant que les trois forces de sécurité intérieure collaborent, nous pouvons plus facilement aller les uns vers les autres. La GNNT ne dispose pas de prérogative en matière de police judiciaire mais notre rôle consiste à guider les victimes vers les autorités compétentes pour établir les procès-verbaux.

Lieutenant-Colonel Bemba Netoloum Pierre
Point focal GNNT



COLONEL ISSAH KA HASSAN

GNNT DE LIWA

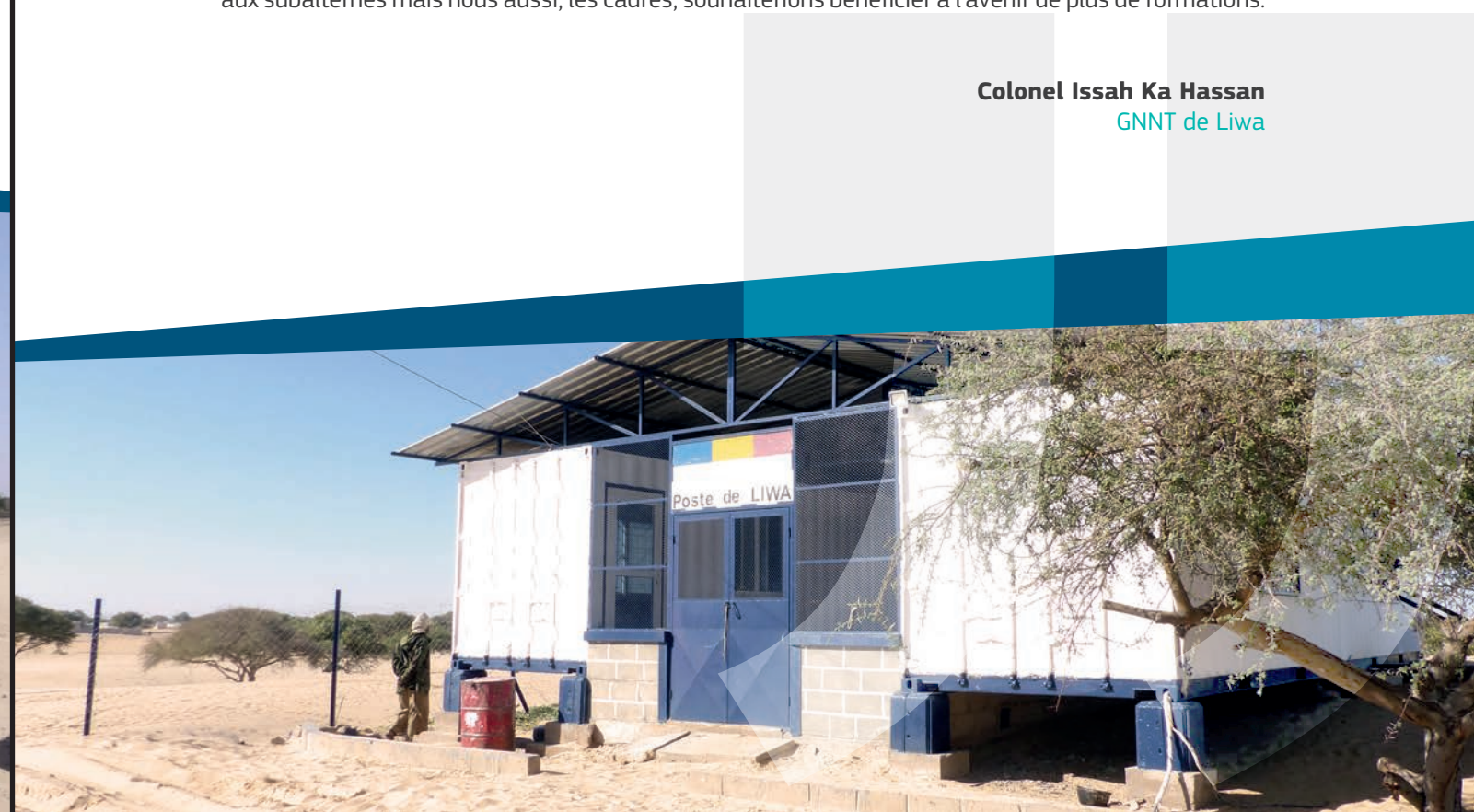


L'arrivée du projet SECUTCHAD a permis de sensiblement améliorer la vie à Liwa. Nous sommes maintenant capables de mieux répondre aux attentes de la population. Les gens viennent plus facilement vers nous puisqu'ils savent que nous pouvons effectuer nos missions correctement. Nous avons gagné en crédibilité car nous sommes beaucoup plus efficaces. Auparavant, il était impossible de nous déplacer ou de communiquer adéquatement, nous étions en difficulté permanente.

Les dotations en chameaux et en chevaux et en moyens roulants nous permettent d'être plus réactifs et de mieux assurer notre mission de sécurité publique au profit des populations. Il y a eu, par exemple, une explosion dans la nuit à Kaïga Kindjiria et le préfet nous a instruit d'aller intervenir puisqu'il savait que nous en avons les moyens. Les autorités administratives nous font confiance car nous sommes maintenant en mesure d'agir. Nous avons pu arriver là-bas en cinq heures, ce qui nous aurait pris beaucoup plus de temps avant. Dans un autre cas, des hommes de Boko Haram ont commencé à massacrer des gens dans le village de Celia. Avec nos nouveaux moyens, nous avons pu partir sur leurs traces très vite. Tout ceci prouve à quel point notre champ d'action s'est agrandi et que nous pouvons désormais servir les tchadiens correctement.

La construction de notre nouveau poste et le matériel mis à notre disposition ont permis d'améliorer les relations avec la population mais cette évolution a surtout été rendue possible grâce aux différentes formations. À chaque fois que mes hommes partent à Bol pour participer aux formations organisées au Centre d'Instruction Commun, ils communiquent avec ceux restés ici. Ils échangent avec leurs collègues et partagent leur expérience. C'est une très bonne chose de donner des cours aux subalternes mais nous aussi, les cadres, souhaiterions bénéficier à l'avenir de plus de formations.

Colonel Issah Ka Hassan
GNNT de Liwa



LIEUTENANT OUSMANE DJOROU BROMI

CHEF DE SECTEUR GNNT DE RIG-RIG



Les moyens mis à notre disposition par le projet SECUTCHAD ont révolutionné notre travail au quotidien. La particularité de notre zone d'intervention, très sableuse, complique lourdement nos actions.

Les chameaux acquis grâce au soutien de l'Union européenne permettent de réaliser des patrouilles beaucoup plus efficaces. Le bénéfice principal de ces montures est qu'elles peuvent se déplacer à une distance de 120 kilomètres en une journée. Contrairement aux motos, ils sont capables de se déplacer n'importe où. Avant, il nous était impossible de nous déplacer de cette façon. Nous étions obligés de nous débrouiller en louant des véhicules mais cela rallongeait lourdement les procédures. Les civils nous appelaient à l'aide mais nous étions incapables d'intervenir. Maintenant, de jour comme de nuit, notre champ d'action est devenu beaucoup plus large.

Les problèmes que nous rencontrons à Rig-Rig sont majoritairement liés à la transhumance. Il était très difficile auparavant de sécuriser cette zone. Dans ce couloir de déplacements, le défi principal est d'arbitrer les relations entre les agriculteurs et les éleveurs. Nous sommes régulièrement sollicités pour gérer les litiges. Il est difficile d'encadrer les animaux la nuit, ils s'infiltrent dans les champs et saccagent les récoltes. Nous faisons en sorte de protéger les agriculteurs afin que les éleveurs contournent leurs zones de culture. Nous intervenons également lors de vols de bétails. Parfois la situation dégénère et peut rapidement se transformer en conflit intercommunautaire. Nous essayons de trouver des compromis en transmettant l'information aux autorités administratives qui tranchent en dernier ressort. Nous ne nous pouvons pas prendre de décision sur le terrain, ce n'est pas notre rôle.

Avoir une infrastructure comme celle qui nous a été mise à disposition par SECUTCHAD permet de devenir un point de référence pour la population, surtout dans une zone aussi désertique. C'est rassurant pour les civils de nous savoir à proximité en étant équipé pour pouvoir les protéger au mieux.

Lieutenant Ousmane Djorou Bromi
Chef de secteur GNNT de Rig-Rig



8

PROMOUVOIR LA
GOUVERNANCE
LOCALE DE LA
SÉCURITÉ ET RÉTABLIR
LA CONFIANCE ENTRE
LA POPULATION ET LES
FORCES DE SÉCURITÉ
INTÉRIEURE

”

Il y a de cela quelque temps, huit personnes ont failli se noyer et c'est grâce à l'intervention de la brigade de gendarmerie que ces personnes ont été sauvées. Si la brigade n'était pas là ce jour tout le village allait être en deuil.

Entretien réalisé avec le chef de canton de Kangallom.

PROMOUVOIR LA GOUVERNANCE LOCALE DE LA SÉCURITÉ ET RÉTABLIR LA CONFIANCE ENTRE LA POPULATION ET LES FORCES DE SÉCURITÉ INTÉRIEURE

Le Plan National de Sécurité Intérieure élaboré dans le cadre du Projet d'appui à la réforme des forces de sécurité intérieure et adopté en 2014 a donné naissance à une nouvelle relation entre les forces de sécurité intérieure et la population, qui repose notamment sur la redevabilité et le rétablissement de la confiance. Dans cette perspective, les autorités tchadiennes ont favorisé, avec l'appui de COGINTA, la mise en place de Conseils locaux de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) dans plusieurs villes pilotes.

Le CLSPD est un cadre de concertation et de partage d'information réunissant les acteurs et les partenaires de la sécurité, au niveau communal. Il réunit périodiquement autour d'une même table les acteurs de la sécurité (Police Nationale, Gendarmerie Nationale, Garde Nationale et Nomade, etc.), les élus locaux, l'administration locales et les services déconcentrés de l'Etat, les représentants de la justice, des autorités coutumières, de la société civile et les acteurs économiques pour mener une réflexion sur les problèmes d'insécurité qui se posent au niveau de la commune, organiser des partenariats avec les organisations aptes à contribuer à la résolution des problèmes identifiés et parvenir au consensus le plus large possible sur une approche locale de la sécurité et de la prévention de la délinquance.

Le CLSPD a pour mission d'effectuer une analyse de la situation en s'appuyant sur un diagnostic local de sécurité réalisé comme préalable et de concevoir des projets pour remédier aux causes de l'insécurité et de la délinquance. L'ensemble de ces projets constitue un plan annuel ou pluriannuel de sécurité et de prévention de la délinquance dans lequel différents acteurs devront s'impliquer en fonction de leur rôle, dans le respect des compétences de chacun et à travers une approche partenariale.

Cette démarche a notamment permis la création du CLSPD de Bol le 13 février 2015 et la réalisation d'un premier diagnostic local de sécurité en 2016. La mise en œuvre du projet SECUTCHAD et l'installation d'une partie de l'équipe projet à Bol ont permis d'apporter un appui permanent à cette importante structure de gouvernance locale de la sécurité à partir d'avril 2017.

Sous l'égide du CLSPD, de très nombreuses initiatives ont été prises, favorisant ainsi la consultation des populations, l'analyse conjointe des défis sécuritaires, la recherche de solutions à travers une démarche partenariale et la mise en action de l'action publique au profit de la sécurité des populations.

Parmi ces activités, une enquête ménage sur la perception des forces de sécurité intérieure et les attentes de la population en matière de sécurité a été réalisée sur la période avril-juin 2018 et un plan local de sécurité et de prévention de la délinquance a été adopté en octobre 2018. Ce plan repose sur 32 actions prioritaires visant à répondre au problème de la vente et de la consommation de produits stupéfiants dans la commune de Bol, à rétablir la confiance entre la population et les forces de sécurité intérieure, à lutter contre le sentiment d'insécurité et la présence des groupes armés, et à encadrer l'urbanisation non maîtrisée et les comportements inciviques.

Afin de soutenir la mise en œuvre de ce plan, le projet SECUTCHAD a financé plusieurs micro subventions permettant ainsi aux acteurs de la société civile de jouer pleinement leur rôle auprès des autorités locales et des forces de sécurité. A l'issue d'appels à proposition diffusés sur les ondes de la radio locale et affichés dans les lieux publics à Bol, plusieurs ONG ont soumis un dossier. Un comité d'évaluation mis en place avec la participation des autorités locales a

retenu les meilleures propositions. Des contrats de subventions ont été signés avec chaque ONG d'un montant maximal de 15'000 euros.

Ces financements ont permis aux ONG d'organiser des réunions publiques, des séances de sensibilisation dans les établissements scolaires et les quartiers ainsi que des émissions diffusées à la radio locale Kadaï. La population a ainsi pu découvrir les différentes missions des forces de l'ordre, le rôle du citoyen dans le cadre de la sécurité, les dangers liés à la consommation de stupéfiants, les bonnes pratiques en matière de salubrité publique dans la commune de Bol.

Sur le plan provincial, le projet SECUTCHAD a également accompagné le Gouvernorat dans l'élaboration d'un Plan provincial de sécurité et de développement (PPSD). Ce plan a pour objectif de définir les priorités en matière de sécurité et de développement pour les prochaines années et de mieux coordonner les actions des différents partenaires nationaux et internationaux sur le terrain. Le lancement des travaux préparatoires a fait l'objet d'un atelier organisé le 6 avril 2018, puis de la création de deux comités techniques, l'un dédié aux questions de sécurité (appuyé par les experts de SECUTCHAD), l'autre dédié aux questions de développement (appuyé par le cabinet COSMOS recruté par le PNUD). Le fruit du travail de ces deux comités a donné lieu à la remise d'un rapport en juin 2019 puis d'une présentation lors de la deuxième session du Forum des Gouverneurs du Bassin du Lac les 17 et 18 juillet 2019 à Niamey (Niger).



MOHAMED MOUSTAPHA

MAIRE 2ÈME ADJOINT, PRÉSIDENT DU CLSPD



Le projet SECUTCHAD a joué un rôle très important dans notre manière de gérer les questions de sécurité dans notre commune. A travers le Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance, les élus locaux, les acteurs socio-économiques, les représentants de la société civile et des forces de sécurité peuvent échanger librement sur les questions de sécurité en essayant de trouver des solutions adaptées aux problèmes rencontrés.

Savoir écouter et dialoguer avec la population permet de mieux comprendre la situation. A titre d'exemple, le diagnostic local de sécurité qui a été réalisé sous l'égide du CLSPD a révélé une situation très préoccupante sur la consommation de stupéfiants, et notamment du Tramadol, à Bol. Afin de répondre à cette situation, le plan local de sécurité qui a été élaboré avec l'appui du projet SECUTCHAD a prévu plusieurs actions de sensibilisation auprès des familles, des écoles, des chefs de quartier, des associations de jeunes, pour y remédier. Aujourd'hui la situation a changé, même si la commune reste particulièrement vulnérable de par sa position géographique.

Par ailleurs, l'amélioration des conditions de vie de la population s'est fait ressentir grâce au travail effectué vis-à-vis de l'insalubrité. Il a fallu susciter une prise de conscience concernant la propreté : plus la ville est sale, plus le risque de maladies se développe. Un comité d'hygiène et d'assainissement a été créé pour les douze quartiers de la commune. Nous mettons l'accent sur le ramassage des ordures et l'incinération des déchets.

La cohésion sociale a été renforcée grâce au projet, le dialogue s'est amélioré entre les forces de sécurité et la population. Les chefs de quartier se réunissent désormais avec la police ce qui permet de fluidifier la communication.

Le CLSPD a également été formé à différents niveaux, notamment dans la gestion et le suivi-évaluation de projet. J'ai moi-même pu gagner en compétence. Avant, on ne savait pas comment monter un projet, on nous a appris à réaliser un diagnostic et agir en conséquence. Les moyens informatiques mis à notre disposition ont aussi changé notre façon de travailler.

Mohamed Moustapha
Maire 2ème adjoint, président du CLSPD

ADOUM BOUKAR

CHARGÉ DE PROGRAMME POUR L'ONG ADESOL



Grâce au projet SECUTCHAD, l'ADESOL a bénéficié d'une micro-subvention à hauteur de 9 millions de francs CFA. Cela a permis, dans le cadre du CLSPD de Bol, de financer une campagne de sensibilisation visant à rétablir la confiance entre les forces de sécurité intérieure et la population.

Cela s'est tout d'abord traduit par des échanges en permettant à la population de partager ses préoccupations sécuritaires et aux hommes en uniforme de présenter leurs missions souvent méconnues du grand public. Ce dialogue est primordial car la sécurité est l'affaire de tous. La mise en place du Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance de Bol a permis à l'ensemble des acteurs de se retrouver afin d'échanger leurs points de vue et de trouver des solutions aux enjeux sécuritaires de la commune. Ce dialogue a notamment favorisé l'acceptation par la population de la mise en place de patrouilles pédestres et d'opérations de fouilles sur les marchés ou aux abords des lieux de culte. Aujourd'hui, les habitants de Bol s'expriment beaucoup plus librement. Avant, ils étaient beaucoup plus réticents et avaient peur des représailles s'ils s'exprimaient sur les questions de sécurité.

La campagne de sensibilisation a également permis d'expliquer à la population les recours auxquels elle a droit en cas de comportement inapproprié de la part des forces de l'ordre. Nous avons insisté sur le fait que les procédures en justice sont gratuites et qu'ils ne doivent pas payer pour être aidés. Les gens commencent à comprendre, nous avons eu le cas récemment d'un agent de police qui a voulu racketter un motocycliste. Ce dernier a averti les autorités et le policier doit désormais répondre de ses actes.

Cette campagne a aussi contribué à lutter contre la consommation des stupéfiants chez les jeunes. Il y a eu une prise de conscience sur la toxicité de ces pratiques qui s'étaient normalisées. Les civils n'hésitent plus à dénoncer la source du problème ce qui permet aux forces de l'ordre d'agir en conséquence.

Adoum BoukarChargé de programme pour l'ONG ADESOL
(Association pour le Développement Économique et Social du Lac)**AHMAT MAHAMAT SEÏD**

POINT FOCAL GENDARMERIE



La sensibilisation concernant la charte d'éthique et de déontologie que nous avons pu réaliser auprès de la population a très bien fonctionné. Les gens ont été très réceptifs, étant en demande d'information et de clarification vis-à-vis de la loi. Il a fallu vulgariser les différents propos pour être sûr d'être compris, notamment pour assurer une bonne traduction en fonction des dialectes variés des populations autochtones. Les illustrations rendent ces concepts plus accessibles. La population peut enfin comprendre ses droits mais également ses devoirs. Cet apprentissage va permettre de mettre un terme aux abus de pouvoir, au racket ou aux amendes arbitraires.

Ahmat Mahamat SEÏD

Point focal gendarmerie

ABAKAR ALI AGUID

POINT FOCAL POLICE



Nous effectuons ce travail auprès de la population mais également dans les milieux scolaires. Les enfants sont le futur de notre pays, il est important de les informer dès le plus jeune âge pour qu'ils puissent assimiler le plus tôt possible leurs droits. Nous leurs apprenons notre rôle et nos missions de manière claire et précise. Ils sont assez surpris de voir des policiers entrer dans leur salle de classe mais ils comprennent nos messages. Certains nous demandent même de venir sensibiliser leurs parents sur ces sujets. Les plus jeunes avaient souvent très peur de nous, cette prise de contact nous rend moins effrayant.

Abakar Ali AGUID

Point focal police

ARMAND TARMADJI

POINT FOCAL GNNT



Cette sensibilisation permet d'améliorer notre image auprès de la population. À travers nos explications, ils découvrent notre rôle et arrivent à différencier les fonctions de la police, de la gendarmerie et de la GNNT. Les relations entre les civils et les forces de sécurité intérieure se sont dégradées et c'est un premier pas pour rétablir le dialogue et la confiance. Il reste encore une marge de progression mais nous avons pu noter une amélioration.

Armand TARMADJI

Point focal GNNT



DARAYA YACOUB

REPRÉSENTANTE DE L'ASSOCIATION DES FEMMES POUR LA PAIX ET LA COHÉSION SOCIALE DE BOL

Avec l'appui de l'ONG COGINTA, la police et la gendarmerie ont compris que nous avons autant de droits que les hommes, avant, ils ne le savaient pas. Les militaires et les autorités locales ont eux aussi compris que, par exemple, si une femme a été violée, elle était dans son bon droit en allant le déclarer en gendarmerie. Maintenant, nous nous sentons libres et nous nous exprimons plus librement. Nous souhaitons vraiment que les relations entre les femmes et les forces de sécurité s'améliorent car ils sont là pour nous protéger.



Daraya Yacoub
Représentante de l'association des femmes pour la paix et la cohésion sociale de Bol



EN COLLABORATION ÉTROITE AVEC LE CONSEIL LOCAL DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE DE BOL, LE PROJET SECUTCHAD A LANCÉ EN URGENCE, LE JEUDI 26 MARS 2020, UNE CAMPAGNE DE PRÉVENTION CONTRE LA PROPAGATION DU VIRUS COVID-19.

Accompagnée de messages diffusés plusieurs fois par jour à bord d'un véhicule parcourant tous les quartiers de la commune, la distribution de 5000 flyers et le placardage de 130 affiches mentionnant les gestes barrières à réaliser pour éviter la propagation du virus, la campagne a aussi permis l'installation de 32 cuves avec robinets en divers points stratégiques de la ville, lesquelles avec les 450 litres d'eau de Javel fournis ont permis durant plusieurs semaines à tous les habitants de se laver et se désinfecter les mains plusieurs fois par jour. La campagne a été mise en œuvre en partenariat avec la Croix Rouge du Tchad qui a diffusé les messages sonorisés, distribué les flyers et s'est assurée plusieurs fois par jour du remplissage des 32 cuves.

Réunion d'information préparatoire à l'extérieur de la mairie de Bol destinée aux chefs de quartier et autorités



Discours à l'endroit des autorités du président du CLSPD de la commune de Bol



Vue du dispositif mis à la disposition de la population de la commune de Bol



9

ENQUÊTE DE
SATISFACTION

ENQUÊTE DE SATISFACTION

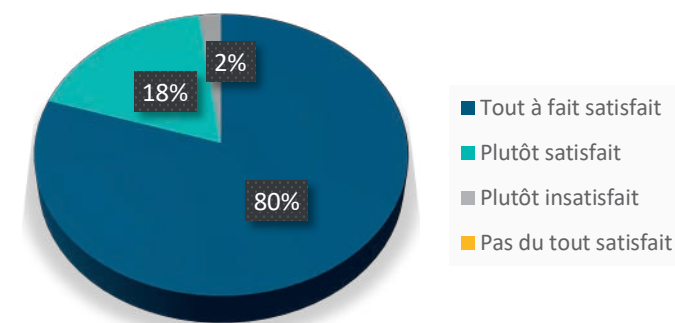
REMADJI HOINATHY CONSEILLER TECHNIQUE DU CRASH

Le projet SECUTCHAD, mis en œuvre par l'ONG COGINTA, touche une mission essentielle des forces de sécurité intérieure : assurer la protection des biens et des personnes ; prévenir la délinquance et le terrorisme ; contribuer au relèvement socio-économique et à la cohésion sociale.

Au terme de la mise en œuvre du projet, il importait de procéder à une enquête de satisfaction auprès des bénéficiaires. C'est dans cette perspective que le Centre de Recherches en Anthropologie et Sciences Humaines (CRASH) a été contractualisé pour mener deux enquêtes distinctes et complémentaires : l'une portant sur la perception de la population sur l'évolution de la sécurité et sur le travail des FSI dans les zones d'intervention du projet ; l'autre portant sur le degré de satisfaction des bénéficiaires directs du projet. Cette enquête de satisfaction avait pour objectif de comprendre et appréhender le sentiment de satisfaction des cadres, des autorités et des représentants de divers groupes cibles et recueillir leur opinion sur le projet, ses réalisations et les perspectives d'avenir.

Pour cette enquête, un certain nombre de thématiques ont donc été retenues et pour chacune d'elles, les personnes interrogées ont été invitées à se prononcer sur une échelle composée de quatre réponses : « tout à fait », « plutôt oui », « plutôt non » ou « pas du tout » satisfait. Les personnes interrogées ont été identifiées sur la base de leur implication et leur rôle dans la mise en œuvre du projet SECUTCHAD. De manière synthétique, les catégories suivantes ont été touchées :

- Représentants du ministère délégué à la Présidence chargée de la défense nationale, de la sécurité, des anciens combattants et victimes de guerres,
- Points focaux des trois forces de sécurité intérieure (DGGN, DGPN, GNNT) qui ont assuré le suivi du projet pendant sa mise en œuvre,
- Responsables des trois forces de sécurité intérieure appuyées par le projet au niveau central et décentralisé,
- Représentants du ministère de l'Économie et de la planification du développement (MEPD) et du Secrétariat permanent des organisations non gouvernementales et des affaires humanitaires (SPONGAH),
- Autorités administratives des provinces, départements et localités touchées par le projet,



Taux synthétique de satisfaction

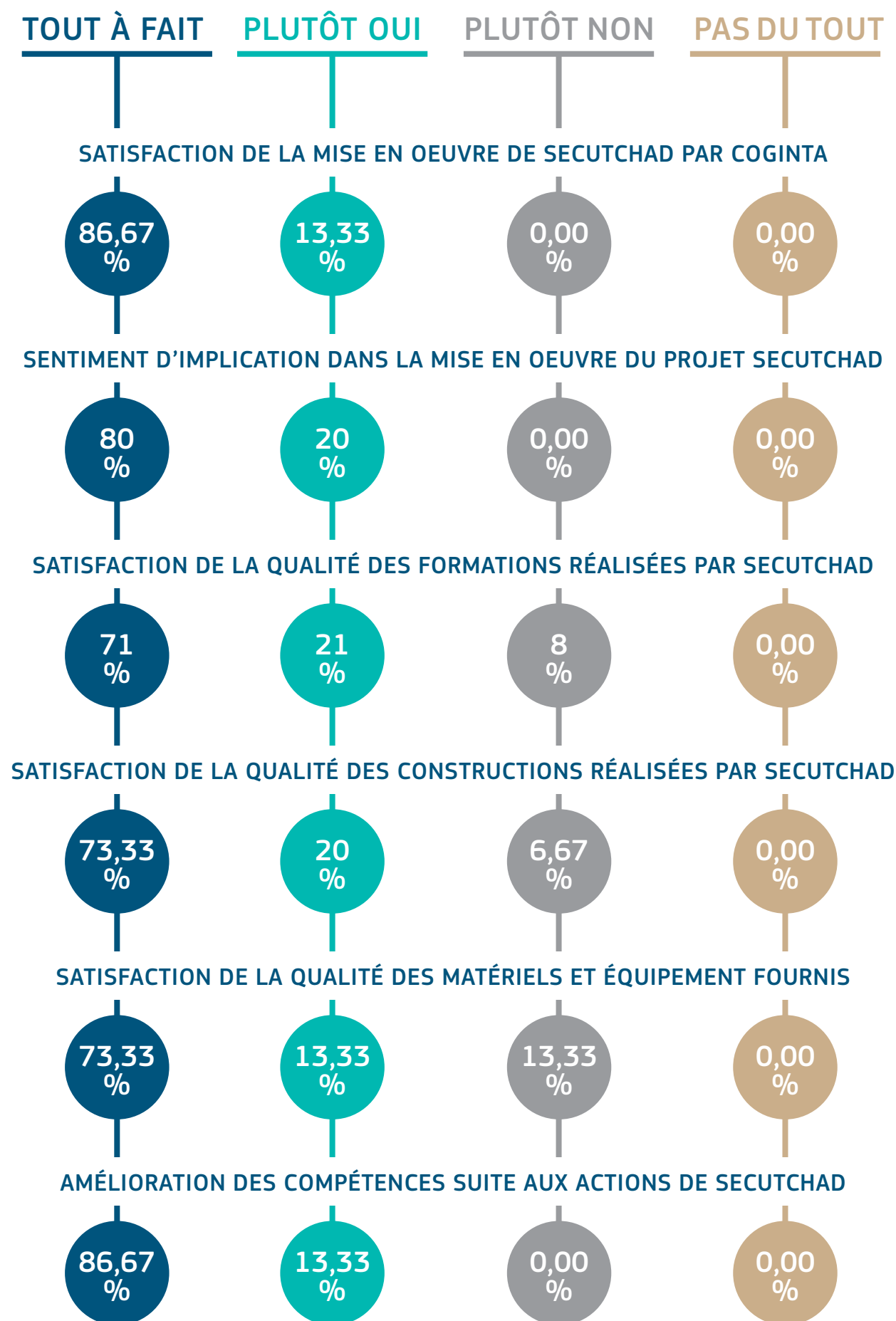


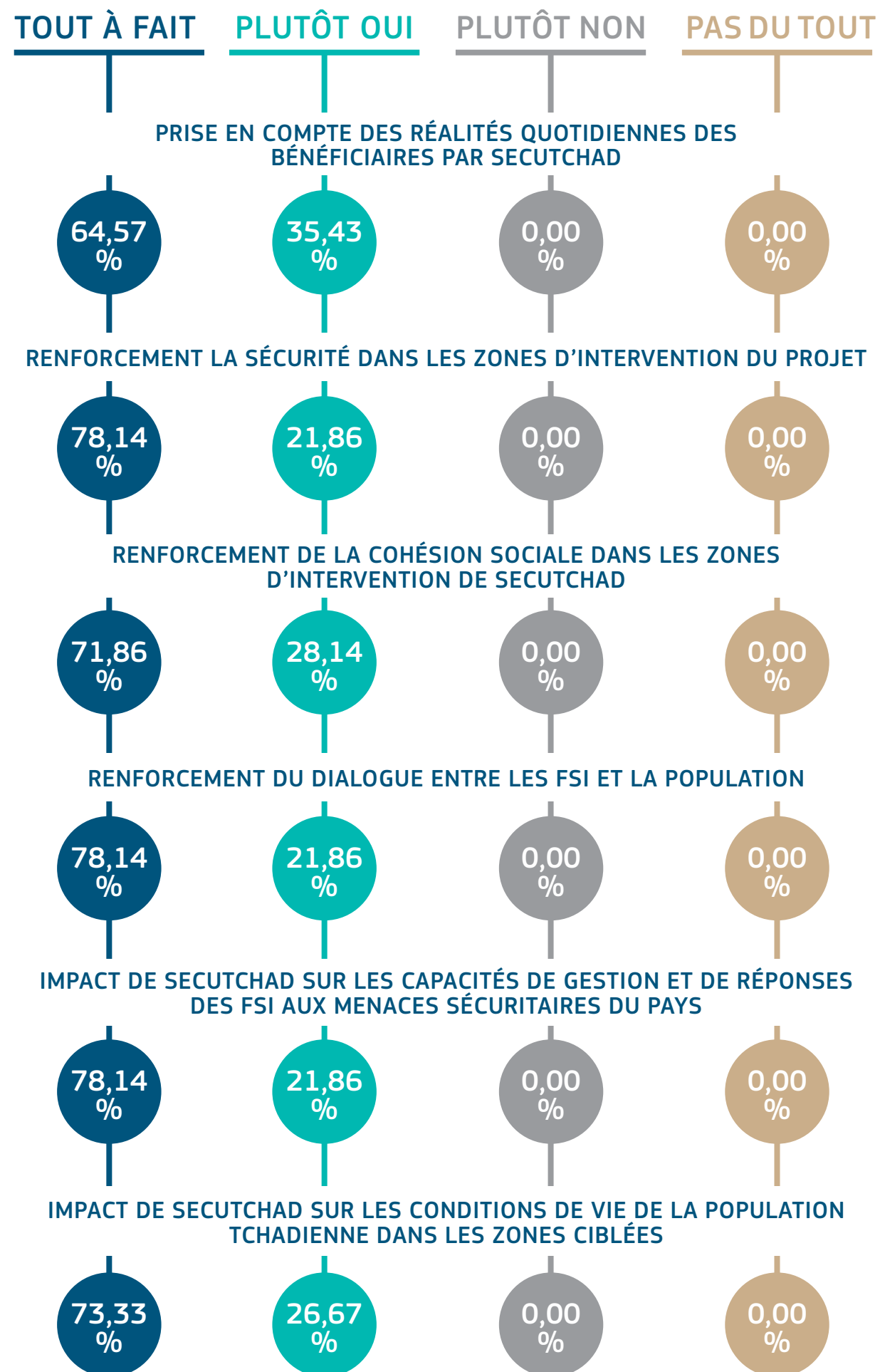
- Responsables et agents des unités mises en place et/ou appuyées par le projet,
- Autorités traditionnelles et religieuses des localités touchées par le projet,
- Représentants de la société civile, des médias, des opérateurs économiques et des organisations de jeunes et de femmes des localités ciblées,
- Représentants des organisations de la société civile ayant contribué à la mise en œuvre des micro-subventions mises en œuvre dans le cadre du CLSPD de Bol,
- Représentants de l'autorité judiciaire de la province du Lac.

Au terme de cette enquête, le projet SECUTCHAD bénéficie d'une image très positive, aussi bien par la méthodologie déployée, le contenu des formations dispensées, l'approche pédagogique, l'adéquation des matériels/équipements et infrastructures avec les besoins opérationnels, l'approche concertée avec les autorités locales et la population, les changements de comportement au sein des FSI et l'évolution positive de la perception des FSI par les populations des zones ciblées par le projet.

Comme le montre le graphique ci-dessus, le projet dégage ainsi un taux synthétique de satisfaction de 98%.

Remadji Hoinathy
Conseiller technique du CRASH
(Centre de Recherche en Anthropologie et Sciences Humaines)





10

TROMBINOSCOPE

PERSONNEL DU SIÈGE



Sébastien Gouraud
Directeur



Bertrand Cavallier
Conseiller technique



Jérôme Bernard
Directeur administratif
et financier

ÉQUIPE DE PROJET



Pascal Bourbon
Chef de projet



Paolo Bonanno
Expert en sécurité
publique



Gilbert Le Bigot
Expert en sécurité
transfrontalière



Thierry Guillerminet
Expert en intervention
nautique



Mbayam Dionbonda
Directeur-Pays chargé
des relations FSI



**Appolinaire
Douanodji**
Responsable des
opérations



**Gérard Mbatbaina
Pongue**
Responsable
administratif et
financier



Jona Dang Batinda
Assistante
administrative et
financière - N'Djamena



**Kaltouma Moyalta
Georges**
Assistante logistique



Adoum Boukar
Chargé de
communication

ÉQUIPE DE PROJET



**Elhadji Malloum
Ibrahim**
Assistant administratif
et financier - Bol



**Nandingar
Ngaryalem**
Ingénieur



**Francis Yadjikobaye
Boymadje**
Chauffeur - N'Djamena



Patrit Keining
Chauffeur - N'Djamena



**Abdoulaye Mahamat
Adam**
Chauffeur - Bol



**Abhakar Mahamat
Boudouma**
Chauffeur - Bol



Daniel Noubadoun
Agent de maintenance



Isaac Djikoloum
Agent d'entretien -
N'Djamena



**Ernestine
Noubadimta Kirta**
Agent d'entretien - Bol

EXPERTS COURT-TERME



Daniel Didnee
Expert formation et
transhumance



Alain Salort
Expert éthique et
déontologie



Dominique Duval
Expert commandement/
management opérationnel



Pascal Derouck
Expert formation



Jean-Michel Adam
Expert secourisme, natation
et GTPI nautique



Richard Leichtweiss
Expert GTPI nautique



Guy Rosello
Expert nautique



Joseph Toguem
Expert contrats-
finances



L'Association COGINTA est une organisation non-gouvernementale, apolitique, areligieuse et reconnue d'utilité publique, spécialisée dans la gouvernance judiciaire et sécuritaire, la cohésion sociale, la gestion et la prévention des conflits, la résilience et le développement communautaire. L'objectif de COGINTA consiste à soutenir les gouvernements hôtes dans le renforcement des institutions judiciaires et sécuritaires dans le respect des normes et principes de l'état de droit, et à améliorer l'efficacité des institutions policières dans la prévention de la violence, de l'insécurité et de la criminalité, afin de promouvoir un environnement propice à la paix, au développement et à la cohésion sociale. COGINTA dispose d'un siège à Genève et de représentations nationales et régionales en Belgique, Côte d'Ivoire, Guinée, Niger et Tchad.



www.coginta.org